

PAGES  
MANQUANTES

## Un Sauveur de la Race Acadienne

---

**G**E sauveur, ce fut l'abbé Jean-Mandé Sigogne. Né en France, à Beaulieu, en 1763, il avait été ordonné prêtre en 1787, et il exerça le saint ministère dans son propre pays, à l'époque tourmentée de la révolution, au moins dix ans. Comme nous voulons ici raconter surtout son oeuvre en Acadie, nous nous bornons à rapporter, de sa vie antérieure, les circonstances dramatiques de son départ de France.

Un jour que les gendarmes, ayant reçu l'ordre de l'amener pour lui faire prêter le serment de la *Constitution civile du clergé*, étaient sur ses traces et allaient l'atteindre, l'abbé Sigogne, averti à temps, chercha refuge chez une bonne femme du peuple qu'il mit brièvement au courant de sa situation. Aussitôt, elle le conduisit vers une petite pièce retirée, et l'y fit monter en lui recommandant de tenir la porte toute grande ouverte. En même temps, elle ouvrait une fenêtre qui donnait sur le jardin. Puis, elle se remit à son travail habituel, sans rien laisser paraître sur sa figure. Bientôt les gendarmes arrivent et demandent où est le prêtre qu'ils ont vu entrer. — “ Je l'ai à peine aperçu, dit la femme, il est sorti par là ”; et elle montrait la fenêtre ouverte.—Incrédules, les gendarmes visitent la maison de la cave au grenier, excepté pourtant la petite pièce toute grande ouverte où se trouvait le fugitif. Convaincus dès lors que l'abbé était en effet passé par la fenêtre, ils sortent promptement à sa recherche.

Ainsi poursuivi et ne se sentant plus en sûreté dans son propre pays, l'abbé Sigogne résolut de partir pour l'Angleterre. Rien de plus empoignant que ses adieux à ses parents. A son père, qui pactisait hélas! avec les révolutionnaires et

qui occupait une fonction publique, il demanda comme dernier service la faveur d'un passe-port. Le père ne put contenir son émotion. Il n'osait refuser à son fils sa feuille de route, mais en même temps il le pressait de prêter serment, "comme l'ont fait tant d'autres bons prêtres", disait-il. "Ma conscience me le défend, répliquait l'abbé. Je reconnais le pape comme mon supérieur et père et le Souverain-Pontife me défend cette action." Les yeux courroucés du père cherchèrent encore, mais en vain, à fléchir la volonté du fils. Après une longue conversation : "Ne sais-tu pas, lui dit-il, que le papier que je t'ai remis peut me coûter la vie?" Sans prononcer une parole, l'abbé déchira le passe-port et en jeta les morceaux au feu. Père et fils s'embrassèrent quand même une dernière fois. L'abbé alla ensuite embrasser sa mère : "Mon pauvre enfant, mon pauvre enfant!" ce fut le dernier cri de l'amour maternel, et ce cri résonna longtemps dans le cœur affectueux du missionnaire.

M. Sigogne demeura deux ans en Angleterre, y exerçant d'abord le modeste métier de tourneur, et y remplissant ensuite les fonctions de précepteur dans une famille noble. Enfin les circonstances l'amènèrent au Canada.

\* \* \*

L'abbé Sigogne arrivait en 1798 à la Nouvelle-Ecosse, et, avec l'approbation de l'archevêque de Québec, prenait bientôt possession de la mission acadienne de la Baie Sainte-Marie. Quarante-cinq ans s'étaient écoulés depuis la dispersion des Acadiens. En 1767, Jean Dugas, parti d'Annapolis, avait été le premier colon à revenir habiter ces rivages. L'année suivante, quelques compatriotes exilés aux Etats-Unis, pris de nostalgie, vinrent le rejoindre. En 1772, on comptait vingt-quatre familles à l'Anse-des-Leblanc et deux à la Pointe-de-

l'Eglise. Grâce au zèle des missionnaires, surtout des abbés Bailly et Bourg, la religion s'était maintenue. Mais combien l'esprit de foi s'était affaibli, vu la rareté de la venue du prêtre !

Aussi, lorsque M. Sigogne arriva, ceux qui avaient été élevés sous l'oeil du prêtre, à Louisbourg et à Beaubassin, avant *le grand dérangement*, étaient déjà disparus. Ils avaient été remplacés par une jeunesse peu soucieuse de respecter l'autorité. Vivant au milieu des forêts, se livrant aux durs travaux du défrichement, elle avait en horreur toute contrainte et se pliait difficilement devant le pouvoir quel qu'il fût. Quelques-uns même avaient contracté des alliances avec des filles de sauvages, ce qui n'était pas de nature à développer chez eux l'amour de la civilisation.

L'abbé Sigogne eut donc, dès son arrivée, à faire face à de nombreuses difficultés. La chapelle qu'on avait construite était des plus pauvres. On y manquait de tout. Il voulut y placer des fonts baptismaux, puis une chaire. Le croira-t-on ? Ces quelques améliorations suscitèrent des opposants. Plus nombreux encore furent les mécontents lorsqu'il s'agit de changer le site de l'église et de bâtir une maison de Dieu plus appropriée aux besoins de la population. On alla même jusqu'à porter des accusations contre l'honnêteté du pasteur. Le curé crut devoir répondre en chaire à ces calomnies. " Je me dois à moi-même, dit-il, je dois surtout à mon caractère de prêtre de me justifier de vos accusations. Si vous soupçonnez mon honnêteté dans la gestion des biens de votre église, après l'approbation donnée à mon administration par Monseigneur, comment osez-vous me confier la conduite de vos âmes ? Car, si je peux être infidèle à l'égard des *trésors d'iniquité*, comme les appelle l'Evangile, comment peut-on attendre que j'agirai plus justement avec les biens éternels ? — Mes fautes me couvrent de confusion et mes imperfections me rendent

indigne du sacerdoce. Cependant j'ai eu le bonheur de confesser la foi devant les peuples et les tribunaux, et j'ai supporté pour elle l'éloignement de mes parents et de mes amis, la perte de mes biens, les tristesses de l'exil. Gloire et grâces en soient rendues à Dieu ! Pouvez-vous croire après cela que je sois venu dans ce pays pour y perdre mon âme en retenant contre la justice les biens périssables de ce monde ? ”

Ces fières paroles, si elles ne réussirent pas à faire taire les mauvaises langues, réveillèrent du moins les âmes timides et donnèrent une heureuse impulsion au travail de l'église en construction. Le curé dut revenir encore une fois sur le même sujet et même menacer les opposants du refus des sacrements. “ J'aimerais mieux voir le feu du ciel tomber sur la charpente de l'église et la consumer, disait-il, que de la voir commencer de si mauvais gré et avec tant de méfiances et de disputes. L'Eglise de Jésus-Christ est une société d'union, de paix et de charité, et le temple que vous voulez construire, vous le bâtiriez sur l'intérêt et les vengeances personnelles ? Je vous déclare donc en ce moment, au nom de Dieu, puisque je suis votre pasteur, que je refuserai mon ministère à ceux qui ne viendront pas me promettre de travailler à l'église. Si vous trouvez mauvais que j'emploie ce ton d'autorité, ne vous en prenez qu'à vous-mêmes et cherchez un autre pasteur plus conciliant. ”

Pour l'honneur des gens de la Baie Sainte-Marie, dont l'opposition eut sans doute pour cause le manque d'esprit public et aussi peut-être le souvenir de la conduite intéressée de certains missionnaires qui avaient précédé la venue du Père Sigogne, hâtons-nous de dire que ce coup d'autorité calma les esprits. Les travaux de l'église furent continués. La bénédiction en fut faite le 19 avril 1808, au milieu de la joie de toute la paroisse.

En 1820, la chapelle et le presbytère devinrent la proie

des flammes. Sans se laisser décourager un instant, le bon curé se mit de nouveau à l'oeuvre. Mais des difficultés d'un nouveau genre vinrent bientôt l'assaillir. L'entrepreneur ayant accepté de construire à un prix très bas, le Père Sigogne dut quêter lui-même afin d'obtenir les fonds pour finir les travaux. Inutile de dire que ces quêtes ne furent guère populaires. Cependant la nouvelle église, de plus larges proportions que l'ancienne, et le presbytère furent bénis avec grande pompe et au milieu de la joie générale en 1828.

Les quelques centaines de familles qui formaient alors le noyau acadien de la Baie Sainte-Marie s'étaient établies sur la côte à une distance d'à peu près quinze lieues. Elles devaient parcourir un long chemin pour se rendre à l'église. Le Père Sigogne songea à construire une autre chapelle à l'extrémité sud de la baie, et il choisit le Cap Sable pour en être le site. C'était l'endroit où, suivant le témoignage de M. Bailly, "il y avait le plus de catholiques et les plus fervents d'ailleurs". Leur obéissance, leur piété, leur grand attachement à la religion et leur respect pour le prêtre étaient connus de Mgr Briand, évêque de Québec. Pour les mêmes raisons qu'à la Pointe-de-l'Eglise, le Père y rencontra pourtant un fort groupe de mécontents et il crut devoir se plaindre en chaire de leur opposition. Si nous rapportons ses paroles, ce n'est pas tant pour montrer ces paroissiens sous un mauvais jour que pour faire connaître les moeurs de l'époque. "N'avez-vous pas tous ensemble, chrétiens, disait-il, signé une requête à Monseigneur, lui demandant de trancher les difficultés survenues entre vous ? Et maintenant que la chose est réglée, est-il convenable, est-il honorable, est-il juste, je dirai plus, n'est-il pas de la dernière injustice de laisser toute la charge à quelques-uns, pendant que les autres inventent des prétextes pour se dérober ? Si Monseigneur savait le peu de cas que l'on fait de ses ordres, de sa générosité, s'il voyait

le peu de zèle et la mauvaise volonté d'un si grand nombre, il vous interdirait les divins offices jusqu'à ce que vous montriez plus de zèle pour les choses de Dieu, plus de respect pour la religion et plus d'ardeur pour votre salut. ”

Le Père déclare encore, comme à la Pointe-de-l'Eglise, qu'il se verra dans l'obligation de refuser les sacrements aux récalcitrants. On s'étonnera de cette sévérité, si contraire à nos moeurs actuelles. Bien maladroit serait aujourd'hui le pasteur d'âmes qui voudrait sévir de la même façon. Il faut reporter son esprit aux usages du temps et se rappeler que les Acadiens en général avaient pour le prêtre un respect que la persécution et l'exil n'avaient fait qu'augmenter. Si le Père Sigogne s'est servi de ces moyens extrêmes, c'est qu'il savait que ses paroissiens ne passeraient pas outre. Et, comme il s'agissait du bien des âmes, la charité chrétienne lui commandait de les prendre. De fait, ces procédés eurent un effet salutaire. L'église était bénite le 21 août 1908 au milieu de la paix et de l'allégresse de toute la population.

Pour en finir avec ces questions de construction, nous dirons encore que le Père Sigogne bâtit des chapelles et fonda des paroisses à Pomcoup en 1815 et à Meteghan en 1817.

\* \* \*

La question du support du curé suscita de même une forte opposition. C'était une nouveauté, et les Acadiens d'alors avaient en horreur la nouveauté. Sans doute, ils reconnaissaient en principe au curé le droit de vivre de l'autel. Mais on se divisait sur les moyens à prendre pour assurer cette subsistance. Tous convenaient de voter, pour le soutien du pasteur, quatre cents dollars, à être repartis entre les missions de Sainte-Marie et de Sainte-Anne. Mais — chose qui fera quelque peu sourire — un certain nombre voulaient que chaque

famille, riche ou pauvre, eût la même somme à payer, sous prétexte que le riche ne réclamait pas plus les services du curé que le pauvre. Si facile que soit la réponse à cette prétention, le bon curé crut nécessaire de la donner en chaire. “ Votre conduite, dit-il, à l’égard du prêtre est contraire à la charité et à la justice ; elle l’est aussi à la piété et à la religion. Vous voulez que tous soient traités également, parce que les besoins sont les mêmes pour tous. Je conviens que les besoins sont les mêmes, mais votre fortune ne l’est pas, non plus que les biens de l’esprit. Ne payez-vous pas les taxes civiles en proportion de vos moyens ? C’est une folie et une absurdité de prétendre qu’un homme faible peut porter un fardeau aussi pesant que celui d’un homme fort ; c’est une injustice d’extorquer d’une personne une somme qu’elle ne peut donner. Je ne suis point venu ici pour arracher le pain de la main des enfants, ni pour prendre le bien de l’orphelin : je renoncerai plutôt à mes droits.” Et, comme on conseillait au Père de refuser les sacrements à ceux qui négligeaient d’acquiescer cette obligation de conscience : “ Non, répondit-il fièrement, la religion me défend de mêler les sacrements à mes intérêts personnels. ” Il préféra par la suite s’en rapporter uniquement à la charité de ses fidèles. Grâce à son tact, à son esprit conciliant, il parvint à s’assurer une honnête subsistance.

\* \* \*

Si soucieux que fût le Père Sigogne du temporel de ses églises, ce qui lui tenait au cœur avant tout, c’était d’être un pasteur d’âmes sans reproche. Ses brebis avaient besoin de la parole de Dieu. Le bon curé la leur distribua en chaire et au confessionnal. Ses instructions étaient simples, claires, précises. Celles qu’il a écrites formeraient un ouvrage de solide



prédication. Les grandes vérités du salut avaient été plus ou moins obscurcies chez ces Acadiens. Il les leur rappelle avec une éloquence qui dut faire couler des larmes abondantes. Il tonne contre les abus alors existants, contre la danse, la mode, etc. La grâce de Dieu aidant, il parvint à faire revivre sur les bords de la Baie Sainte-Marie les vieux siècles de foi. La première communion des enfants tenait une grande place dans son coeur de pasteur et il s'acquittait de ce devoir par des catéchismes préparatoires prolongés. Les processions du Saint-Sacrement se faisaient toujours avec grande solennité. On honorait Jésus dans son tabernacle le mieux qu'on savait le faire, et, si la communion fréquente n'était pas en honneur comme aujourd'hui, il faut attribuer cette lacune aux idées jansénistes de l'époque.

L'Acadien aime le chant; il est né chanteur. Il a longtemps chanté ses douleurs, il chante toujours ses espérances. Le Père Sigogne sut tirer profit de ce talent de ses paroissiens pour rehausser l'éclat des fêtes religieuses. Il mit en musique nos hymnes liturgiques, nos messes, nos vêpres, et les fit si bien apprendre au choeur de ses jeunes gens qu'on venait de loin pour les entendre. On vit souvent des protestants se mêler à la foule des assistants et verser des larmes.

Bref, le Père Sigogne ne négligeait aucun moyen de sanctification. Aussi eut-il la consolation, à la fin de ses jours, de voir son peuple régénéré, sanctifié, donnant l'exemple de toutes les vertus domestiques. L'autorité du pasteur, si souvent méconnue dans les commencements de son apostolat, devint de plus en plus respectée et aimée. Il s'en servit plutôt pour louer la vertu de sa population que pour lui faire des reproches. S'il sévit parfois, il le fit la peine dans le coeur, la voix larmoyante et toujours grave.

Un trait fera voir l'influence dont il jouissait, surtout à la fin de sa carrière. Mais encore ici gardons-nous

bien de porter un jugement d'après nos idées et sachons placer les choses dans le cadre des moeurs et des habitudes du temps. Un couple, lié par un empêchement de parenté, était allé contracter mariage devant un ministre apostat. Quelques personnes avaient encouragé cette mauvaise action. Le scandale se répandit comme une traînée de poudre et il menaçait d'avoir de tristes conséquences. Le Père Sigogne, la mort dans l'âme, fustige, dans son sermon du dimanche suivant, cette espèce d'apostasie et interdit l'église à ce couple malheureux et à neuf autres personnes qui avaient trempé dans le scandale. Le peuple sortit de l'église muet de stupeur. Quelques-uns durant la semaine conseillèrent aux excommuniés de faire leur soumission, ce qui eut lieu. Le curé accepta la soumission. Mais il imposa une pénitence publique aux malheureux époux. " Pour la réparation de ce scandale, leur dit-il, vous assisterez les dimanches et fêtes à la prière et à la sainte messe près de la porte de l'église, la fille la tête couverte d'un mouchoir blanc, le jeune homme portant un mouchoir blanc autour du cou. Vous tiendrez l'un et l'autre une chandelle à la main depuis le *sanctus* jusqu'à la *communion*. La durée de la pénitence sera de six ans, sauf l'indulgence de l'évêque ou la mienne. Acceptez-vous cette pénitence ? Promettez-vous devant Dieu de l'observer fidèlement ? " Et, d'une voix étouffée par les sanglots, les coupables répondirent : " Oui, nous vous le promettons. " Bénis sont les peuples où les pasteurs des âmes jouissent d'une telle autorité !

\* \* \*

Après son ministère, rien ne tenait plus au coeur du Père Sigogne que l'instruction. On conçoit facilement ce que devait être l'instruction chez les Acadiens après cinquante ans d'isolement et de vie au milieu de la forêt. La majeure

partie d'entre eux ne savaient ni lire ni écrire. Le bon curé résolut de travailler à leur procurer ce bienfait de l'instruction, et, à cette fin, il ouvrit d'abord les portes de son presbytère.

Mais comme ce mode d'enseignement donnait peu de satisfaction, vu les distances que les enfants avaient à parcourir, il en appela aux mères de famille plus instruites et les chargea de l'enseignement de leurs enfants et de ceux des familles du voisinage. Il établit en outre dans la sacristie une école du dimanche. Il obtint même, en certains quartiers où les gens étaient mieux groupés, quelques instituteurs. Comme on manquait de maisons d'école, ceux-ci s'installaient avec leurs élèves dans les maisons des cultivateurs à tour de rôle. Chaque famille, où s'établissait l'école ambulante, était tenue de donner le logement et la nourriture au maître et aux élèves. L'instituteur ne recevait guère d'autre salaire. On comprend dès lors qu'il ne fût pas toujours facile d'en avoir qui fussent compétents. Ce système finit par donner des résultats satisfaisants. L'apathie du peuple s'éveilla à la longue. On comprit ce qu'apporte l'instruction à la formation de l'intelligence, la supériorité qu'elle procure à celui qui en est pourvu.

De ces écoles volantes on fit bientôt des écoles fixes. Des maîtres et de maîtresses enseignant presque gratuitement, on passa aux instituteurs et institutrices payés sinon richement, au moins d'une manière convenable. Grâce au zèle infatigable du pasteur, la transformation s'opéra si complète qu'en 1851 — après la mort du curé cependant — les Acadiens de la Baie Sainte-Marie s'enorgueillissaient d'avoir dix-sept écoles, fréquentées par 422 enfants sur 600, tandis que les protestants du comté voisin n'avaient que 900 enfants comme assistance moyenne sur une population scolaire de 1500. C'est une preuve que l'argent et le confort ne font pas tout dans l'enseignement.

Le programme de ces écoles n'était pas, à la vérité, très chargé : du catéchisme, de l'arithmétique, un peu de lecture et d'écriture. Pour ceux qui désiraient une instruction plus complète, le curé fonda ce que nous pourrions appeler une école presbytérale. Une dizaine de jeunes gens reçurent ainsi chez lui une éducation assez soignée et une instruction assez développée : grammaire, arithmétique, histoire sainte, catéchisme de persévérance, etc. Tous les livres de la bibliothèque du Père Sigogne étaient mis à contribution. Le plus illustre de ses élèves fut Louis Bourque, qui, plus tard, obtint un mandat de ses concitoyens pour la législature. Le règlement qui devait régir les écoliers ressemble beaucoup à celui qu'ont accepté tous nos fondateurs de collège. On se faisait obéir plutôt par la douceur.

Il nous fait plaisir de rapporter ici une page du Père Dagnaud, l'auteur de la *Vie du Père Sigogne*. " La prière faite, le déjeuner pris, le ménage rangé, raconte-t-il, les écoliers allaient à la sacristie transformée en école pendant une bonne partie du jour. Le Père les y attendait. Un coup d'oeil jeté sur eux, et la classe commençait, active et absorbante pour les uns, lourde et distraite pour les autres, utile à tous par les leçons qu'ils entendaient. Les cahiers d'écriture étaient d'un genre spécial, qui déconcerterait fort les enfants gâtés de nos écoles. Le Père conservait précieusement les enveloppes des lettres qu'il recevait. Il les distribuait à ses élèves, indiquant à chacun les moyens les plus économiques d'utiliser ce modeste champ ouvert à son activité. Personne ne songeait à sourire ou à se plaindre, et les bâtons, les essais de lettres se suivaient, s'accumulaient, tremblant sur l'enveloppe. Lorsque tous les points étaient occupés et que la vue la plus perçante eût inutilement cherché un espace libre, les plus habiles décollaient avec précaution les bords, retournaient l'enveloppe et remettaient le cahier à neuf ! Si les enveloppes venaient à

s'épuiser, elles étaient remplacées par de vieux livres, dont on ne respectait ni l'âge ni les services rendus. Le Père en détachait quelques feuillets, montrait du doigt la direction à suivre, les endroits à occuper, et le travail reprenait avec le même entrain que si l'enfant eût reçu une belle feuille immaculée. Les plumes s'usaient vite sur ces feuilles jaunies et rugueuses, et le canif était un compagnon indispensable toujours prêt à remettre les choses en état. ”

En vérité, cette méthode d'enseignement ne manque pas de charme et de poésie; mais elle nous rappelle surtout les sacrifices que firent nos pères pour se procurer les bienfaits de l'instruction.

\* \* \*

Le Père Sigogne mourut en 1844, chargé d'années et de mérites, emportant dans la tombe les regrets de toutes ses ouailles. On dit des hommes de Dieu que leur mort est précieuse — *pretiosa mors sanctorum*; que la renommée de leurs vertus se répand surtout après qu'ils ont cessé de vivre. Ce fut le cas pour cet apôtre venu de France. Les Acadiens lui doivent d'avoir conservé et développé leur foi, d'avoir préservé et fortifié leur race, d'avoir gardé leur langue. Pour les fils d'exilés de la Baie Sainte-Marie, l'incarnation du prêtre selon Jésus-Christ, du grand bienfaiteur, c'est le Père Sigogne.

Entrevit-il — ce saint missionnaire — que son école presbytérale deviendrait jamais une maison d'enseignement secondaire ou supérieure, très florissante, donnant l'instruction à des centaines d'enfants issus de ceux qu'il baptisait et formait avec tant de zèle? Nous en doutons fort. Mais c'est parce que ceux-ci se sont souvenu des services du Père Sigogne, de son désir de les voir instruits, capables de prendre en mains la direction de leurs destinées, qu'ils résolurent en 1890

de fonder chez eux un collège classique et qu'ils obtinrent de Mgr l'archevêque d'Halifax les excellents éducateurs que sont les Pères Eudistes pour se charger de cette oeuvre. Et c'est parce qu'ils se sentirent puissamment assistés par le souvenir du zélé missionnaire que les fils du bienheureux Eudes malgré la pauvreté et bien d'autres difficultés acceptèrent la noble tâche.

Leurs espérances n'ont pas été déçues. Le collège de la Baie Sainte-Marie compte à peine vingt-cinq ans d'existence et il possède, parmi ses anciens élèves, un évêque (Mgr Leblanc), des prêtres, des hommes de profession en grand nombre. Grâce à ce collège, le français, espérons-nous, sera conservé sur cet historique coin de terre de la Nouvelle-Ecosse. (1)

Par le monument qui s'élève en face du collège, l'âme du Père Sigogne semble encore planer en ces lieux et les sanctifier. Tant mieux ! On a rendu justice à un grand bienfaiteur. Puissent les bons exemples qu'il a laissés se graver de plus en plus profondément dans le coeur du peuple !

\* \* \*

En 1827, la législature de la Nouvelle-Ecosse adoptait une loi permettant aux catholiques l'accès aux charges publiques, dont ils avaient été exclus jusque-là. Les catholiques de langue anglaise (Ecoissais et Irlandais) et les Acadiens s'unirent — chose qui paraîtrait à plusieurs étonnante aujourd'hui ! — pour demander ainsi la suppression du *serment du Test*. Plusieurs protestants s'étaient joints à eux, entre autres Haliburton, le représentant des Acadiens et l'ami intime du Père Sigogne.

---

(1) C'est vraiment dommage, par exemple, que le gouvernement ne permette pas plus de français à l'école primaire et dans les couvents.

A cette occasion, Haliburton fit un discours qu'on peut à bon droit regarder comme un chef-d'oeuvre. A le lire, les protestants d'Ontario trouveraient une invitation à la tolérance, et nous, catholiques français de Québec, une raison de plus pour admirer l'apôtre d'Acadie, le Père Sigogne, qui, d'après les mémoires du temps, n'a pas été étranger à son inspiration. On nous permettra de le rapporter ici. Il est bien à sa place à la fin d'un article sur ce *sauveur de la race acadienne*.

Après un exposé lumineux de l'origine du serment du Test, Haliburton disait :

“ Pourquoi, dans ce pays, protestants et catholiques sont-ils unis dans les relations sociales et vivent-ils dans une si parfaite harmonie ? Comment se fait-il que le catholique pleure son ami protestant, accompagne ses restes mortels à sa demeure suprême et mêle ses larmes à la poussière qui recouvre son tombeau ? Dans la Grande-Bretagne, l'hostilité paraît au grand jour, mais la cause doit être cherchée ailleurs que dans la simple différence de religion. L'état de l'Irlande nous fournit le triste spectacle de catholiques fidèles à leur conscience, soutenant leurs prêtres et forcés par la loi à payer la dîme aux ministres protestants. Les temples y sont sans fidèles, les pasteurs sans troupeau, les évêques richement dotés sans ministère à accomplir. . . — Les propriétés des églises catholiques sont passées aux mains du clergé protestant. Tout a disparu, presbytères, fondations religieuses et jusqu'aux monastères qu'il est impossible de contempler sans regret dans la majesté de leurs ruines. Où sont-ils, ces asiles de la science et de la charité, où le pèlerin et le voyageur fatigués trouvaient le repos, où le pauvre recevait son pain quotidien et implorait en retour les bénédictions du ciel sur ses bienfaiteurs, où le savoir avait établi sa demeure et où la science pro-

jetait son flambeau sur les ténèbres de la barbarie et de l'ignorance ? — Laissez-moi errer encore comme je l'ai fait souvent par le passé au milieu de ces ruines, et dites-moi, Monsieur le président, si, en passant comme moi à travers ces cours désertes et en marchant sur les pavés cachés sous l'herbe, vous n'avez pas entendu le bruit imperceptible de la lente et solennelle entrée de la procession monastique ? Ne vous a-t-il pas semblé que la cloche du soir répandait ses doux et mélancoliques accents sur le vallon solitaire et que les choeurs des anges lançaient les harmonies de leurs chants à travers les longs cloîtres ou les hautes tours du couvent abandonné ? Ne croyez-vous pas que les colonnes et les arches gothiques, aussi bien que les murs lézardés et les tourelles recouvertes de lierre, en regardant le travail des spoliateurs, donnent leur tribut de larmes à la mémoire des grands hommes qui les ont élevés ? — Les catholiques, dit-on, sont les ennemis de la liberté civile. Accusation fautive comme tant d'autres ! Qui donc a fait *la grande charte* ? Qui a créé les juges, établi le jury et les magistrats, sinon les catholiques ? A ce peuple calomnié nous devons tout ce qui fait notre gloire. Demandez au gazon de la ferme de Chrysler, demandez à Châteauguay, demandez aux collines de Queenstown si les catholiques sont de braves et de loyaux sujets ? — Ici, nous n'avons entre nous aucune cause de division. Regardez du côté de la ville de Clare, vous y verrez le plus magnifique spectacle : celui d'un peuple entier gardant les mêmes coutumes, parlant la même langue et uni dans la même religion. Regardez le digne pasteur, l'abbé Sigogne. Voyez-le, dès le lever du soleil, entouré de son petit troupeau, remerciant l'auteur de tout bien. Suivez-le près du lit des malades, versant le baume consolateur dans les cœurs affligés, dans son champ, où il donne à son peuple l'exemple du



travail, au presbytère, où il instruit l'enfance, dans son église, où l'Indien oublie son humeur vagabonde et tombe aux pieds de l'homme de Dieu. Prêtez l'oreille et vous entendrez ce prêtre parler à l'enfant de la forêt du grand Dieu qui se cache dans la solitude des bois, dans le bruit de la cataracte et dans la splendeur du ciel étoilé. Et l'Indien remercie Dieu de lui avoir envoyé quelqu'un qui lui enseigne les mystères de la foi dans sa propre langue. ”

L'assemblée d'ordinaire froide et réservée tressaillait à ces grands souvenirs, évoqués avec tant d'éloquence. Et l'orateur allait toujours, sincère, persuasif et convaincant. Enfin, après un court récit, très ému, de l'expulsion des Acadiens, il terminait ainsi son remarquable discours : “ En ma qualité de représentant des descendants de ce peuple, je ne vous demande pas le retrait du serment comme une faveur. Ce n'est pas de votre pitié que nous l'attendons, mais de votre justice ! Quiconque met sa main sur le Nouveau Testament et l'accepte comme le livre de sa croyance, catholique ou protestant, est mon frère. Dans le sentier que je suis, si je rencontre un catholique, je le salue, je marche avec lui, et lorsque nous arriverons au terme de notre route, je veux, avec ce catholique, jeter un long regard sur le passé, je veux m'agenouiller avec lui, et au lieu de dire avec l'orgueilleux pharisien “ je ne suis pas comme ce papiste ”, je demanderai que, comme amis, nous soyons également pardonnés, et que, comme frères, nous soyons tous deux bien accueillis. ”

Il n'y eut pas un seul vote contraire dans l'assemblée, et on nomma sur-le-champ, pour rédiger la supplique au roi, les ardents défenseurs de la pétition : Uniacke et Haliburton.

Nous avons cru intéressant de raconter ici comment, en

Nouvelle-Ecosse, fut aboli le serment du Test et de citer ce vibrant discours de Haliburton, ne serait-ce que pour constater l'union des catholiques de toutes races dans la défense d'une cause juste et pour montrer la largeur de vues et l'esprit de justice de ces protestants qui firent taire leurs préjugés et surent honnêtement abroger une loi digne des jours de persécution. C'est là une double leçon importante à méditer dans les temps où nous vivons.

**Le chanoine L.-E. COUSINEAU.**

## Les Catholiques Italiens et la Guerre

---

**L'**ATTITUDE des catholiques italiens a été diversement jugée. Aujourd'hui encore, on entend porter parfois sur cette question des appréciations qui trahissent une connaissance imparfaite des faits. Sans doute, avant la déclaration de guerre de l'Italie à l'Autriche, la majorité des catholiques italiens était opposée à l'intervention armée dans le conflit européen; mais, du mois de juillet 1914 au 23 mai 1915, et surtout depuis cette dernière date, il y a eu dans leur état d'esprit une lente et profonde évolution. Chrétiens, on comprend qu'ils répugnaient à s'engager dans une guerre qu'ils savaient devoir être affreusement sanglante. Mais les catholiques d'Italie, comme d'ailleurs ceux des autres nations, sont d'ardents patriotes. A mesure que tombait le voile diplomatique qui entourait de mystère les négociations entre l'Italie et l'Autriche, il apparaissait, chaque jour, que les revendications italiennes ne pourraient être vraiment satisfaites que les armes à la main. Voyant donc que, seule, la guerre pourrait amener la solution désirée de tous — à savoir : la réunion à la mère-patrie des terres " irredente " — les catholiques italiens se rangèrent, de plus en plus nombreux, dans le camp des interventionnistes. Cette évolution ne se fit pas brusquement, mais peu à peu, telle raison touchant celui-ci, telle autre celui-là. Ainsi les catholiques d'Italie ne devinrent finalement partisans de la guerre que parce qu'ils en virent l'absolue nécessité pour la réalisation de leur vœux : la plus grande Italie. Leur résolution a donc acquis toute la force et toute la valeur que donne une longue et sage réflexion.

## I

## L'ATTITUDE DE L'EPISCOPAT

Aujourd'hui, tous les catholiques italiens font preuve d'une discipline agissante, d'une générosité ingénieuse que nul n'a dépassée; aujourd'hui, tous font leur devoir avec entraînement, prêtres en tête. Nous citerons à ce propos un intéressant et symptomatique article intitulé *L'ardeur des catholiques italiens dans les grandes journées de la patrie* et publié dans la *Settimana Sociale* des 12, 19 et 26 juin. Nos lecteurs savent que cette revue est l'organe officiel de l'*Union populaire des catholiques italiens*, instituée avec les encouragements et sous la direction du Saint-Siège. Dans cet article, on rapporte quelques faits qui montrent combien est grand le patriotisme de l'épiscopat et du clergé italiens. Des journaux que l'on ne peut certes suspecter de cléricalisme ont loué le zèle patriotique des prêtres. Le *Giornale d'Italia* s'exprime ainsi : " L'épiscopat italien est en train d'écrire une de ses plus belles pages immortelles, et ceux qui ont insinué que le neutralisme trouverait dans le clergé d'Italie son dernier refuge ont obtenu un solennel démenti. " La *Sera* de Milan, du 5 juin, insère un article dans le même sens et presque dans les mêmes termes.

C'est qu'en effet les évêques et les prêtres d'Italie donnent à leurs concitoyens un superbe exemple de patriotisme. Il faudrait, en particulier, de nombreuses pages de la *Revue Canadienne* pour reproduire les belles lettres pastorales des évêques du royaume. Ces lettres pastorales, dont nous ne pouvons malheureusement citer que les passages les plus caractéristiques, ont toutes pour but de maintenir la concorde entre tous les sujets de Victor-Emmanuel, de les faire s'entraider les uns les autres, de les amener à accomplir généreuse-

ment tout leur devoir, en un mot à conserver très haut le moral de l'armée et de la nation. L'archevêque d'Ancône, Mgr Giovanni Battista Ricci, après le bombardement de la ville par la flotte autrichienne, affirme dans une lettre émue " que ce jour fut heureux et radieux, parce que, dans la cruauté de la mort, il nous a donné plus que jamais droit à la vie. " L'archevêque de Chieti, Mgr Gennaro Costagliola, indique aux catholiques quelles sont leurs obligations patriotiques. C'est dans un langage particulièrement élevé que l'évêque des Marches, Mgr Pio Marcello Bagnoli, a traité du haut de la chaire cette même question. " Comme citoyens, dit-il, nous avons des devoirs à remplir envers la patrie, et des devoirs qui nous obligent à donner à cette même patrie toutes nos énergies, tout notre sang, toute notre vie. Comme catholiques, nous devons puiser, dans les sublimes idéals de la foi et de la raison, la force, le courage, l'héroïsme. Nous devons nous rendre supérieurs à toute souffrance, à tout sacrifice, parce que c'est la voix sacrée de la patrie qui le demande. "

Y a-t-il plus pur patriotisme? Quel encouragement pour les catholiques d'Italie que ces nobles paroles de leurs pasteurs! Quel réconfort moral surtout pour les prêtres! A ceux qui quittaient momentanément l'habit ecclésiastique, pour revêtir l'uniforme militaire, Mgr Caroli, évêque de Ceneda, adressa une allocution sur la haute importance, du point de vue chrétien, de leur double mission de soldats de la patrie et de l'Eglise. " C'est Dieu, leur dit-il, qui vous appelle parmi ceux qui combattent. Oui, c'est la sainte Providence. Dans les privations, dans l'éloignement d'avec ceux qui leur sont chers, dans les épreuves, dans les périls, dans les instants suprêmes, vos compagnons militaires ont un immense besoin de vous, de votre ministère, de votre parole. Votre présence seule leur procurera la force, les soutiendra au milieu des dangers de la bataille. Vous serez pour eux l'ange envoyé de Dieu. "

Ces quelques extraits ne donnent qu'une idée imparfaite de l'ardent patriotisme des évêques italiens. Un fait montrera la valeur que l'on attache justement, dans le royaume de Victor-Emmanuel III, aux paroles si profondément patriotiques des membres de l'épiscopat qui accomplissent avec tant de coeur et de sagesse leur auguste mission. Il s'est constitué un comité, à la tête duquel se trouve un sénateur, pour assurer la publication en volume des plus importantes parmi les lettres pastorales des évêques italiens. Nous souhaitons une grande diffusion à ce livre, et nous espérons même que quelques exemplaires franchiront la frontière canadienne.

## II

### L'ATTITUDE DU CLERGE

Le si digne exemple des évêques a eu, comme bien l'on pense, un salutaire effet sur le clergé de la péninsule. Les prêtres d'Italie ont répondu généreusement à l'appel de la patrie. A côté de la mobilisation militaire, la complétant, il y a eu, comme on l'a très heureusement appelée, une " mobilisation religieuse ". Le nombre des ecclésiastiques actuellement sous les drapeaux dépasse 18,000 prêtres et religieux. Parmi eux, il y en a environ 800 qui sont aumôniers militaires, un millier sont attachés au service sanitaire, et tous les autres sont dans l'armée combattante. En effet, comme on le sait, en Italie ainsi qu'en France, les prêtres sont astreints au service militaire, mais peu après l'ouverture des hostilités le gouvernement a voulu adoucir la loi. D'après les nouvelles dispositions, les ecclésiastiques déjà sous-diacres sont versés dans les formations sanitaires et ceux qui sont officiers de la réserve ou de la milice conservent leur grade. Les prêtres-aumôniers ont la soutane et le brassard international. Plu-

sieurs milliers ont offert leurs services aux autorités militaires. Ils ont à leur tête deux aumôniers en chef, un pour l'armée et un autre pour la marine. Le grand-aumônier de l'armée, Mgr Bartolomasi, a été élevé par le ministre de la guerre à un grade équivalent à celui de général. Le grand aumônier de la marine de guerre est Mgr Rodolphe Bagnini, chanoine de la cathédrale d'Ancône.

De riches citoyens, des maisons religieuses, des évêques ont offert de petits autels de campagne. Ainsi jusque sur le front, sous le feu même de l'ennemi, les soldats pourront entendre la messe; car ils sont braves les aumôniers militaires. On sait que le colonel du 12<sup>ème</sup> bersagliers a décoré le premier aumônier militaire, don Eduardo Gélardi, du diocèse de Milan, de la médaille d'argent de la valeur militaire " pour son courage et son audace en face du danger ". *L'Idea Nazionale* raconte que " parmi les alpins qui combattent dans le val Sugara, il y a un jeune aumônier qui les suit partout avec un courage admirable et les reconforte et les soutient. Il célèbre souvent la messe à des hauteurs invraisemblables, tandis que la neige glacée fouette les visages et — ce n'est pas rare — que les shrapnels sillonnent l'air avec fracas. Mais personne ne bouge. Célébrant et assistants restent à leur poste, intrépides. Et, quand la messe est terminée, ils reprennent la marche contre l'ennemi. " Ces beaux faits d'armes de deux prêtres italiens sont racontés par le *Corriere d'Italia*: " Le curé Michele Genonesco, de Cuneo, était sergent dans une compagnie d'un régiment qui prit une grande part dans une des plus brillantes attaques à M... L'officier qui commandait le peloton étant tombé, Genonesco le remplaça et conduisit le peloton à l'assaut avec un tel entrain qu'il arriva le premier sur la position occupée par les Autrichiens. Dans un autre combat, le capitaine qui commandait la compagnie tomba à son tour, suivi bientôt du lieutenant gravement bles-

sé. Le sergent Genonesco se mit à la tête de toute la compagnie et la conduisit avec habileté à la victoire finale. Le prêtre sergent a été proposé à la nomination d'officier pour mérites de guerre. Un autre épisode se rapporte au chapelain Luigi Anerano Gravosio, de famille noble. Se trouvant pris, avec la section à laquelle il avait été assigné, dans un engagement extrêmement vif, il ne s'éloigna pas d'un pas, mais, au contraire, il accourut jusqu'aux premières lignes vers l'ennemi et, pendant plusieurs heures que dura le combat, sans se soucier des projectiles de toutes sortes qui pleuvaient autour de lui, il courait d'un moribond à l'autre. Dans les moments où son zèle ecclésiastique et humanitaire ne pouvait s'exercer, il encourageait les soldats par sa parole et par son aide personnel. Si un soldat tombait blessé à un endroit trop exposé, il l'emportait en lieu sûr. La bataille finie sans qu'il lui arrivât rien de fâcheux, il continua à prêter son concours aux médecins pour soigner les blessés. ”

Ce courage, les prêtres italiens le puisent dans une foi profonde, très pensée et très sentie. Nous croyons pouvoir intéresser nos lecteurs en leur citant, à ce propos, quelques passages de la belle lettre écrite par l'un de ces aumôniers : “ J'ai reçu aujourd'hui la petite caisse élégante qui contient mon autel de campagne... Peut-être partirai-je demain pour la frontière, à la hâte, car les frontières s'éloignent ; mais le coeur ne tremble pas. Si, il a des sursauts, ce sont des sursauts d'envie... J'ai avec moi l'autel ; donc, là, aux tranchées où la jeunesse italienne offre sa vie et ses espérances, je pourrai célébrer la sainte messe. Ainsi, en plein air, en face des Alpes, avec les pieds dans le terrain fangeux, mais avec les mains tendues, l'Hostie blanche s'élèvera. Peut-être un rayon de soleil, toute la clarté du soleil l'inondera, et autour de moi je devinerai les murmures d'une prière intime et fervente. Ce sont les soldats, mes compagnons d'armes, qui, prosternés,



adorent Dieu et qui, dans l'imminence du danger, prient. — Allons, levez-vous au garde à vous ! Le roi du ciel est descendu parmi nous ; à lui, réellement présent, présentez les armes, offrez vos coeurs ! Le bruit du canon ne vous effraye plus ; c'est la voix du maître qui vous appelle au devoir. La mort ne vous épouvante plus ; elle est l'invitation de Dieu à la récompense. . . Braves soldats d'Italie, votre vie à la patrie, votre âme à Dieu ! — Et vos mères, et vos épouses, et vos soeurs, si éloignées de vous, vouées, pour ainsi dire, à la douleur, soutiendront mes mains de prêtre et s'uniront à moi dans l'offrande. Et dans la communion avec le Christ je trouverai la force nécessaire pour mon oeuvre auprès des blessés, l'ardeur qui reconforte les affligés et l'espérance toujours et partout. ” En ces temps où, selon l'expression du poète, “ l'homme est un loup pour l'homme ”, au milieu de toutes les tristesses de l'heure présente, on est heureux d'entendre, et de la bouche d'un prêtre, des paroles si profondément chrétiennes et si généreusement patriotiques. Cette lettre qui a paru dans les journaux—elle est de Don Girolamo Tagliafero—n'était pas destinée à la publicité. Elle présente cependant, ce nous semble, une valeur particulière, parce qu'elle exprime, avec clarté et sincérité, les sentiments intimes du clergé italien.

Il nous serait facile, en effet, de multiplier les citations de lettres semblables d'aumôniers militaires. Tous ont le même besoin de dévouement, le même amour de la patrie, le même zèle dans leur pieuse mission. Et leur affection pour leurs paroissiens de guerre n'est pas seulement en paroles, elle est active et se traduit souvent de façon touchante. Voici, glanés parmi beaucoup d'autres, quelques faits. Celui-ci est raconté par la *Settimana Sociale* du 19 juin : “ A Novare, le salésien Don Ferrero, assistant au passage continu des soldats qui allaient visiter dévotement l'église de Marie-Auxilia-trice et devinant leur désir de pouvoir envoyer de là, avant de

partir, un souvenir aux êtres chers, trouva le moyen de les satisfaire. " Venez avec moi, dit-il aux soldats, venez ici, je vous donnerai des cartes postales, j'écrirai moi-même pour vous." Aussitôt dit, aussitôt fait : quatre, six petites tables se dressent et la sacristie de l'église de Marie-Auxiliatrice est transformée en grande salle d'écriture. Tout fonctionne à merveille, les soldats sont on ne peut plus satisfaits ; jamais ils ne furent traités aussi fraternellement. Les feuilles de papier à lettres s'épuisent... Mais... les timbres?... Qui pense aux timbres pour les pauvres soldats?... Don Ferrero est salésien, donc, par voeu, pauvre comme Job... Ah ! voilà l'inspiration du ciel !... Don Ferrero se présente à ses fidèles tous réunis et leur dit sans autre préambule : " Mes chers frères, j'ai beaucoup de soldats dans la sacristie qui veulent écrire une lettre, peut-être la dernière, à ceux qui leur sont chers, mais ils n'ont pas de timbres et je ne puis leur en fournir. Je vous constitue tous en comité. En l'honneur de saint Antoine apportez-moi de l'argent pour les lettres des soldats. " — La demande est généreusement accueillie. Le comité fonctionne parfaitement. Un comité de personnes anonymes : ni président, ni vice-président ! Les fonds arrivent et en trois jours on recueille plus de 150 francs. " Et les braves soldats ont pu envoyer leur épître, " peut-être la dernière "...

Si vous voyagez en ce moment en Italie, il pourra vous arriver d'assister à une scène du genre de celle que raconte l'envoyé spécial de l'*Arena* de Vérone. " Dans un train militaire, au milieu des soldats, deux aumôniers militaires portent la soutane, au col de laquelle brillent les étoiles distinctives. Aux objets indispensables de l'autel de campagne les deux prêtres ont ajouté des objets profanes, à première vue presque ridicules : bouts de crayons, petits carnets, papier à lettres, étuis, lacets de souliers, boutons de veste, béquilles, etc., etc. ! Et tout cela parmi les croix et les madones ! Cela

servira aux soldats. Ils seront, eux les aumôniers, les mamans du régiment... " Les mamans du régiment ", quel plus beau titre pourraient-ils avoir, et comme il fait voir toute la beauté et toute l'utilité de leur religieuse et patriotique mission !

Nous n'avons considéré jusqu'ici que les prêtres mobilisés. Il est d'autres ecclésiastiques dont le rôle est moins glorieux, mais dont le dévouement n'est pas moins grand et nécessaire. Nous voulons parler de ceux qui, trop âgés ou trop faibles pour " partir ", se dépensent dans les oeuvres de charité ou l'assistance aux blessés. Là encore il y a eu mobilisation, et bien mieux mobilisation volontaire. Les religieux très nombreux, comme on sait, en Italie, ont donné l'exemple et quel exemple ! Les Pères Jésuites ont offert à l'autorité militaire leurs plus beaux établissements : à Lecce, le collège Argento, bâtisse monumentale munie de tous les perfectionnements modernes (l'assistance et les médicaments sont donnés gratuitement) — à Rome, l'Institut Supérieur et le collège Pio-Latino-Americano — à Brescia, le collège Arici — à Padoue, l'Antoniano, etc., etc.

Il nous resterait encore beaucoup à dire, en particulier sur l'oeuvre admirable des Pères Capucins et des religieuses. Nous pensons cependant que les faits cités suffiront à donner une idée assez exacte de l'état d'esprit du clergé italien. Et ces faits ne témoignent-ils pas éloquemment que les prêtres d'Italie ont fourni la preuve dans leurs paroles et dans leurs actes d'un patriotisme ardent et éclairé ?

Et avec la *Sera* nous pouvons conclure — en changeant seulement le temps du verbe, car ce qu'elle souhaitait est aujourd'hui effectivement réalisé — : " Le prêtre italien a accompli tout son devoir ; il est vraiment un ami, un frère pour ses compagnons d'armes ; il a su, dans les moments suprêmes, trouver la parole de paix qui, parmi les horreurs et les haines de la guerre, réconcilie les hommes avec l'humanité. "

## III

## DANS LES ASSOCIATIONS ET CHEZ LES LAIQUES

Comme les autres nations belligérantes, le peuple d'Italie est divisé aujourd'hui en deux fractions : les civils et les militaires. Mais un lien spirituel particulièrement fort unit ces deux grandes classes de citoyens : le même amour de la patrie.

Parler des catholiques italiens mobilisés, c'est parler des soldats italiens, car dans le royaume de Victor-Emmanuel les catholiques sont la grande majorité. On a appris par les journaux avec quel entrain les soldats transalpins accomplissent leur devoir. Nous n'insisterons donc pas sur ce point. Mais nous voudrions donner une idée de l'intensité de leur vie religieuse, le catholique puisant dans sa foi une ardeur patriotique toute spéciale. Les lettres qui arrivent du front donnent, à ce sujet, des détails intéressants. Nous lisons dans la *Settimana Sociale* du 19 juin : " Un épisode de piété, émouvant dans sa simplicité, est rapporté dans une correspondance venue de la zone avancée du théâtre de la guerre et publiée dans l'*Unità Cattolica*— " C'était le soir, j'assistais, sans être vu, à la frontière, à un humble mais exquis acte de foi. Il y avait là trois alpins de garde : trois piémontais, grands et robustes comme des chênes. Ils étaient seuls... La patrouille qui avait donné le mot de passe s'était éloignée vers le poste du commandant. Ils étaient seuls... — Au-delà de la frontière, une cloche tinta dans un petit clocher caché derrière une forêt. C'était l'*Ave Maria*. Les trois alpins, avec leur fusil sur l'épaule, se promenaient de long en large, au bord du torrent. Au bruit de la petite cloche, ils enlevèrent leur bérêt garni de plumes, firent le signe de la croix et prièrent. Parmi les ombres envahissantes de la nuit, en face de l'Autriche aux aguets, avec derrière eux l'Italie en armes, ces trois

gigantesques soldats... ah! je te le promets, je les aurais embrassés!”

Le journal *Verona Fedele* rapporte ce qui suit : “ En ces jours, en ces heures de libre expansion, Vérone offre un édifiant spectacle. Dans nos églises, dans certaines en particulier, c'est un passage continu de soldats, jeunes et vieux, qui viennent prier. On se croirait presque à l'après-midi du Jeudi-Saint, lorsque tout le monde visite les sépulcres. Et ils ne viennent pas seulement pour prier. Plusieurs demandent à se confesser. Tous veulent la médaille bénite, parce que tous sentent le besoin d'une protection céleste. Et il n'y a pas que de simples soldats. Des officiers de différents grades demandent à la prière et aux sacrements l'aide qui vient d'en haut.”

Ce qui s'est passé à Vérone s'est reproduit un peu partout dans le royaume. Et, dans les lettres des combattants, la note dominante est l'expression d'une foi profonde, sincère. Le soldat Innocenti Bellavite, dans une lettre envoyée de la frontière à sa famille et publiée par la *Verona Fedele*, raconte les impressions ressenties pendant la célébration de la messe au camp devant environ 500 soldats et de nombreux officiers. Il dit la douleur de tous ceux qui, à cause du manque d'hosties consacrées, ne purent recevoir la sainte communion, et leur joie en apprenant que l'aumônier prendrait ses précautions le dimanche suivant. “ La cérémonie terminée, poursuit-il, le lieutenant-colonel appela autour de lui les soldats, et, dans un splendide discours, les complimenta pour s'être montrés tous bons chrétiens; il rappela le dévouement de Jésus-Christ qui se sacrifia pour l'humanité et encouragea les soldats à combattre, intrépides, avec l'aide de Dieu qui, fortifiant leur âme, donnera aussi une plus grande vigueur à leur corps. ”

La piété des civils n'est pas moins grande que celle des militaires. A Venise, sur l'initiative de la comtesse de Peraco, on célébra, chaque jour, durant tout le mois de juin, une

messe pour demander à Dieu sa protection en faveur des combattants. Le 12 juin, l'évêque de Padoue invitait le clergé, les associations catholiques et les fidèles à offrir des milliers de communions à Dieu pour la victoire de l'Italie. A Gênes, les 2 et 3 juin, il y a eu adoration nocturne à l'église de Saint-Siro. Il y a vraiment en Italie, dans toutes les classes de la société, un réveil de sentiment religieux, non que les conversions soient plus nombreuses que d'habitude, mais on constate chez les croyants une vie religieuse plus intense. On assiste plus régulièrement et plus dévotement aux offices, on s'approche davantage des sacrements. Dans cette oeuvre de relèvement moral les Pères Capucins ont été pour beaucoup, en leur qualité de " grands confesseurs du royaume ".

Ce renouveau religieux a eu comme conséquence le développement magnifique des oeuvres de charité, cette forme civile, en temps de guerre, du patriotisme, le patriotisme de l'arrière ! Il ne faudrait pas donner à ce terme un sens péjoratif. Sans doute, les patriotes de l'arrière n'ont pas besoin du même courage que ceux du front, mais leur dévouement, s'il est moins périlleux, est peut-être tout aussi nécessaire. Les catholiques italiens l'ont compris et aujourd'hui toutes les énergies sont mobilisées. Pendant les longs mois d'attente qui ont précédé la déclaration de guerre à l'Autriche, l'Italie a effectué sa " mobilisation civile ". Cette mobilisation s'est accomplie parfaitement, avec ordre et célérité, grâce au concours de tous. Les catholiques qui n'ont point été appelés sous les drapeaux se sont consacrés tout entiers aux oeuvres de solidarité nationale. La *Direction diocésaine*, de Milan, a publié un bulletin en vue de faire connaître " toutes les initiatives et les formes d'activité auxquelles les catholiques doivent employer leurs énergies ". Voilà un beau et vaste programme ! Et très grand est effectivement le champ qu'a embrassé la générosité chrétienne des catholiques italiens,

depuis l'aide de la prière jusqu'aux soins donnés aux blessés et aux malades.

Ce qui caractérise ce mouvement de charité, tout à fait spontané par ailleurs, c'est la méthode. On a eu le temps, on n'a pas été surpris par les événements, comme cela a été le cas, par exemple, en France. Nombreuses sont les associations catholiques qui ont mis leurs locaux à la disposition de l'autorité militaire. Ne pouvant évidemment tout énumérer, nous donnerons, en exemple, ce qui s'est passé à Lodi. Voici les renseignements que publie la *Settimana Sociale* du 19 juin : " Les catholiques de Lodi ont accepté, dès le début, de coopérer avec le comité de préparation civile. Ils font partie de toutes les sous-commissions et ont mis à la disposition du comité leurs propres organisations. L'Oratoire de Saint-Louis a offert ses locaux pour l'assistance pendant la journée à environ 800 enfants. La Providence scolastique, fondée par les catholiques, abritera le patronage communal. Les RR. PP. Barnabites ont transformé leur immense collège en infirmerie. Il en est de même du séminaire diocésain. L'Oratoire de Saint-Laurent, situé près de la voie ferrée, est aussi à la disposition du service de santé. L'institut des Dames anglaises, le collège Scaglioni, les Soeurs de Charité hospitaliseront les réfugiés. Le collège Saint-Joseph offre 150 lits. "

Le manque de nouvelles est une souffrance qui s'ajoute souvent aujourd'hui à celles, déjà bien cruelles, des familles qui ont quelqu'un des leurs sur la ligne de feu. Les catholiques italiens ont cherché à diminuer le nombre ou l'acuité de ces inquiétudes. Il s'est constitué naguère un " Office pour les nouvelles aux familles des militaires de terre et de mer ". Pour l'armée, l'office a son siège à Bologne avec des sections auprès de tous les commandants de corps d'armée, et, pour la marine, l'office s'est établi à Rome. D'autre part, la Direction diocésaine de Florence a décidé la création, dans son pro-

pre local, d'un secrétariat ayant pour but de faciliter l'échange des lettres entre les soldats et leurs parents ; il aidera aussi les familles dans les démarches nécessaires pour obtenir des subsides. Cette direction demande aux associations qui s'occupent de la même question de bien vouloir se mettre en communication avec elle, afin d'atteindre plus sûrement le but commun.

On sait que le problème du ravitaillement est un des plus importants parmi ceux qu'a soulevés cette guerre. L'Italie ne produit pas en suffisance certaines céréales de première nécessité, en particulier le blé. Il ne faut donc rien perdre et tirer du sol le plus possible. A Fano a eu lieu, dans le théâtre catholique, une importante réunion des représentants des sociétés de fermiers, réunion dans laquelle on s'est occupé de questions agricoles et des moyens de venir en aide aux paysans mobilisés. En fin de séance fut votée, au nom de toutes les ligues agricoles du diocèse, une demande au ministre de l'agriculture d'envoyer dans les campagnes les soldats de la milice territoriale pour la plupart travailleurs de la terre. D'autre part, l'office catholique de travail de Lodi, d'accord avec le comité agraire, a institué, dans les diverses communes de la province, des commissions mixtes qui ont pour tâche d'organiser le placement de la main d'oeuvre agricole.

#### IV

#### “ L'UNION SACREE ”

Nous avons vu que les catholiques italiens se préoccupent et s'occupent patriotiquement de toutes les questions intéressant leur pays. Et ils le font avec une intelligence, une largeur de vues et d'idées que l'on ne saurait trop admirer. Sachant que l'union fait la force, ils collaborent avec des sociétés



ayant des tendances politiques et religieuses différentes, mais ayant la même foi patriotique. Ils veulent que, lorsqu'il s'agit de la patrie, toute discorde s'apaise entre les citoyens, et à cette fin ils pratiquent " l'union sacrée ".

Dans les oeuvres qu'ils ont créées depuis la guerre, les catholiques italiens ont érigé en principe l'égalité pour tous sans distinction de croyance. Dans leurs hôpitaux, dans leurs oeuvres charitables, ils ne voient que de pauvres compatriotes tourmentés par la souffrance ou éprouvés par le besoin. On sait que, dans chaque ville un peu importante, il s'est formé un " comité de préparation civile ". Ce comité est chargé de la mobilisation intérieure du pays; il a la responsabilité de toutes les mesures d'ordre et d'entr'aide sociales qui ne relèvent pas, au moins directement, de l'autorité militaire: hospices, subventions, etc., etc. Les catholiques sont entrés, parfois nombreux, dans ces comités véritablement neutres, et facilitent leur oeuvre bienfaisante autant qu'il est en leur pouvoir. Des évêques même en font partie. Mgr Ara, évêque d'Alba, préside le comité de cette ville. D'autres les soutiennent de leurs subsides. Mgr Sansoni, évêque de Cefalir, a envoyé au comité civil en faveur des familles pauvres des mobilisés la somme de cinq mille francs et, de plus, s'est engagé à verser cent francs par mois jusqu'à la fin de la guerre. Nous avons déjà eu l'occasion, au cours de cette étude, d'indiquer quelques offres d'établissements faits par des évêques ou des maisons religieuses. La liste des bâtiments mis à la disposition du gouvernement par les catholiques remplirait plusieurs pages de la *Revue Canadienne*. Je crois donc que mes lecteurs me dispenseront de la leur donner.

Ce désir, ce besoin de concorde de la part des catholiques est réciproque. Nombreux sont les actes du gouvernement, montrant sa volonté très nette de maintenir l'union entre tous les citoyens. Nous avons déjà parlé des aumôniers militaires

organisés régulièrement et reconnus officiellement, les deux aumôniers en chef étant nommés, l'un par le ministre de la guerre, l'autre par le ministre de la marine.

Chez les militaires c'est le même état d'esprit. Beaucoup d'officiers, du reste, appartiennent à la religion catholique. On sait que le général en chef lui-même, le général Cadorna, et son sous-chef d'état-major, le général Porro, sont deux catholiques convaincus et pratiquants. Les journaux ont raconté la visite qu'ils firent, au début de la guerre, à l'archevêque d'Udine, Mgr Rossi. Les deux généraux conversèrent très aimablement avec le prélat pendant une demi-heure, puis visitèrent le palais archiépiscopal. — La *Tribuna*, de Rome, a publié une lettre très intéressante d'un caporal motocycliste. Ce caporal raconte que, le 20 juin, il a assisté à une messe militaire dans une église remplie d'officiers et de soldats de toutes armes. Avant l'office divin, le Père Semeria, l'éloquent barnabite, prononça un discours de circonstance du plus pur patriotisme. D'enthousiastes *evviva!* saluèrent la péroraison de l'orateur sacré. La messe terminée, les soldats firent la haie pour laisser passer l'état-major : le général Cadorna, le général Porro et un grand nombre d'officiers supérieurs. Le général en chef sortit lentement de l'église, regardant dans les yeux les soldats qui étaient sur son passage. Il était visiblement ému, mais son regard, grave et volontaire, avait cependant des éclairs de bonté. Beaucoup d'officiers et de soldats ne pouvaient contenir leur émotion.

D'autre part, le 13 juin, l'archevêque de Tarente, Mgr Cecchini, a célébré à la cathédrale une messe solennelle, à laquelle assistait le duc des Abruzzes, commandant en chef de la marine royale, des officiers de terre et de mer, de nombreux soldats et une foule immense. Après l'office, l'archevêque a prononcé une courte mais patriotique allocution, implorant la bénédiction de Dieu sur les soldats italiens.

Enfin des prières publiques ont été dites pour le succès des armées italiennes, le 27 juin, à Rome, dans l'église des Jésuites, au Gesù, et le 4 juillet à la cathédrale de Milan. Cette dernière cérémonie était présidée par le cardinal Ferrari, qui a parlé avec une grande élévation de pensée des devoirs nouveaux imposés par la guerre. Les autorités civiles et militaires étaient venues " in corpore ". Le général Suppelli, gouverneur de la ville, était entouré de son état-major.

On a beaucoup parlé, ces temps-ci, de l'attitude des catholiques d'Italie, et assez souvent on l'a mal comprise. Il est facile évidemment, lorsqu'il s'agit de millions d'individus, de signaler, de-ci, de-là, quelques faits isolés en désaccord avec l'ensemble; mais le tort est de généraliser et de tirer de ces cas particuliers peu nombreux une règle absolue. La défaillance regrettable de quelques individus ne permet pas de porter un jugement défavorable sur la majorité; l'exception, dit-on, confirme la règle. En fait, ceux qui comptaient sur la " neutralité " des catholiques italiens se sont complètement trompés. Un vent d'enthousiasme a soufflé sur l'Italie qui a soulevé et emporté dans un élan généreux les âmes les plus timides. Fortifié, en quelque sorte, par les sentiments religieux, le patriotisme des catholiques italiens va jusqu'au sacrifice. N'ont-ils pas cette fière devise: " Notre vie à la patrie, notre âme à Dieu, notre bras à la victoire " ?

**Max TURMANN,**

Membre correspondant de l'Institut de France.

## La Colonie du Rapatriement

(SUITE ET FIN)

---

### IX. — LE CANTON D'EMBERTON <sup>(1)</sup>



A rivière Petite Ditton prend sa source dans le canton d'Emberton. En 1863, on y fit la découverte de gisements aurifères. La trouvaille eut pour effet d'attirer vers ce canton les chercheurs d'or, les premiers hommes qui aient pénétré dans cette forêt. Aussi le *Bureau des Terres* donna-t-il des instructions, le 14 septembre 1864, pour qu'il fût subdivisé. L'arpentage en fut en effet opéré, cette année-là même, par les soins d'O'Dwyer. Seulement, les lettres patentes qui érigeaient le canton en section distincte ne furent octroyées que le 1er septembre 1870.

\* \* \*

La fièvre de l'or ne put longtemps y retenir les chercheurs : ni le motif n'était assez noble, ni l'exploitation assez fructueuse. Comme Ditton et Chesham, Emberton allait devoir son expansion à la colonisation agricole. C'est l'honneur des *Sociétés de colonisation* d'y avoir introduit une population stable et laborieuse.

Celle du comté de Verchères fit les premières démarches. Après avoir sillonné les cours d'eau et scruté leurs sables, trois de ses membres, le docteur A.-B. Craig, C. Dansereau et R. Marchesseault, résolurent d'y établir une colonie. Sur leurs instances, le gouvernement fit tracer, en 1869, le chemin

---

(<sup>1</sup>) Sur certaines cartes, il porte la désignation de Pemberton (*Revue Canadienne*, avril 1914, pp. 324-5).

Verchères à partir de l'extrémité ouest, du côté de Ditton, et il en confia l'établissement à Nap. Colette. La route fut achevée en 1872, à l'endroit où se trouve aujourd'hui le village d'Emberton ou Chartierville. En même temps, la *Société* entreprenait en 1871, sur les *lots* 51 et 52 du *rang* I, un défrichement assez considérable. Un colon en fit, quatre ans plus tard, l'acquisition; mais la croissance des mauvaises herbes paralysa son travail. Enfin, un arrêté ministériel du 18 mai 1875 mettait à la disposition des colons rapatriés les autres propriétés de la *Société*. Cet acte officiel marqua la fin de ses opérations.

L'effort le plus sérieux pour coloniser ce canton fut, comme dans les deux autres, celui de la *Société de Saint-Hyacinthe*. Le 22 avril 1870, elle obtenait une réserve de 10,051 acres, répartis entre les quatre *rangs* du canton. Immédiatement, elle se mit en campagne et s'aïda des journaux. Le 27 mai, applaudissant à son programme d'action, *Le Pionnier de Sherbrooke* disait : " La *Société* vient de faire appel aux Canadiens des Etats-Unis... Nous sommes heureux de ces démarches de la *Société de Saint-Hyacinthe*, la première qui se soit mise à l'oeuvre d'une manière pratique. "

Pour donner plus de poids à leur propagande, les directeurs partirent, le 13 juin, en vue d'explorer la région. A la délégation de Saint-Hyacinthe, composée de MM. Olivier Chailifoux, Eusèbe Brodeur, Camille Lussier et J.-Adolphe Chicoyne, s'étaient joints MM. P.-S. Gendron, M. P., Antoine Casavant et Joseph L'Heureux, directeurs de la *Société de Bagot*. A Coaticook, où il arriva le soir même, le parti s'annexa le curé, l'abbé J.-B. Chartier, agent de colonisation. Un rapport, publié peu après par le groupe des visiteurs, raconte en ces termes les péripéties de leurs courses (2) :

---

(2) Dans le numéro de mai 1914 (pp. 411-12), la *Revue* a déjà résumé cet intéressant document. Nous le reproduisons textuellement, à cette place qui est la sienne.

“ Le lendemain, 14 juin, à 6 heures a. m., nous partîmes en voiture, accompagnés de l'arpenteur M. Lippé. Nous traversâmes les cantons de Compton et d'Eaton jusqu'à Cookshire. Le Rév. Messire Gendreau est parti avec nous pour visiter notre canton.

“ Après avoir traversé le canton de Newport, l'expédition atteignit le soir un hôtel situé au commencement de Ditton. Malgré notre nombre, nous pûmes avoir des lits, une bonne table et tout le confort désirable; nous fûmes surpris de trouver un tel progrès dans une région que nous croyions d'avance n'être habitée que par des maringouins.

“ Le lendemain, 15 juin, dès le matin, nous étions rendus aux confins de la civilisation, à la mine de M. Pope, où nous prenons le déjeuner. A 8 heures, le départ sonne; l'arpenteur ouvrait la marche, et traçait un *chemin plaqué* que le reste de l'expédition suivait, et qui servira désormais de voie de communication directe entre la mine et notre camp.

“ Vers 1.30 heure p. m., nous étions sur le tracé du chemin Verchères. Cette partie du rang I que nous venions de traverser offrit un bon sol, couvert de bois mêlé, très clair et très élevé : c'est, au reste, les caractères dominants de la forêt d'Emberton.

“ Nous suivîmes le tracé du chemin Verchères, en gagnant l'Est, jusqu'au lot 19, sur les bords d'une charmante petite rivière que nous baptisâmes, du nom de notre digne et zélé président, rivière Tétreault <sup>(3)</sup>.

“ Le premier objet qui attira notre attention fut un arbre rongé par les castors; nous décidâmes de camper en cet

---

(3) Ce président n'était autre que l'abbé François Tétreau, décédé en 1897, après avoir enseigné pendant près de cinquante ans au Séminaire de Saint-Hyacinthe, dont il était alors, croyons-nous, le procureur. Sur cet apôtre *Le Collégien* (Vol. IV, 1909-10, pp. 29, 47, 84, 278, 339) a publié un certain nombre d'études. Elles témoignent à la fois du large esprit, du grand cœur et de l'influence considérable de ce prêtre modeste.

endroit. Avant que les travaux du campement fussent commencés, le Révérend Messire Chartier prit une hache et nous invita à abattre le premier arbre au nom de la patrie et de la religion; il donna le premier coup de hache et nous suivîmes son exemple tour à tour; au bout de quelques instants, la chute de l'arbre, les hurrahs et les coups de fusils annonçaient à la forêt d'Emberton les premières atteintes de la civilisation. Ce premier arbre abattu devait nous être d'une grande utilité.

“ Notre camp fut ensuite construit : quatre épinettes disposées en carré servirent de charpente, et des piquets, plantés autour et entrelacés de branches de pins et de sapins, en formaient les quatre murs; des traverses allant d'une épinette à l'autre et recouvertes de larges écorces composaient notre toit. Un feu fut allumé pour chasser les maringouins, et un copieux repas de jambon rôti à la broche termina la journée.

“ Le premier arbre tombé sous notre cognée, et qui n'était autre qu'un énorme bouleau blanc, nous rendit, par son bois et son écorce, les plus grands services. Avec l'écorce, nous avons fait d'abord les vaisseaux nécessaires à notre modeste cuisine, et une nappe pour couvrir notre table; ensuite nous l'avons employée pour tapisser notre autel; elle servit encore pour faire une corbeille à pain bénit le jour de la Fête-Dieu, et une bourse pour faire la collecte. Avec le bois, on fit la table d'autel et une pelle pour creuser la fosse dans laquelle une croix fut plantée. J'oubliais de dire que, sur l'écorce de notre arbre, j'ai écrit une lettre au *Courrier de Saint-Hyacinthe*, qui fut publiée dans les colonnes de ce journal, le 18 juin. Le premier soir que nous avons couché dans la forêt, le sommeil nous vint plus ou moins, grâce aux hurlements continuels et lugubres des hiboux, excités sans doute par le tapage que nous avons fait en arrivant, et surtout attirés par le grand feu qui pétillait près de notre cabane.

“ Le lendemain, 16 juin, jour de la Fête-Dieu, vers 8 heures a. m., le Révérend Messire Chartier célébrait les saints mystères sur l'autel que nous avons érigé dans notre camp. Les explorateurs de Bagot s'étaient rendus pour assister à la messe ainsi que les employés catholiques de la mine d'or (Pope). Un pain fut béni et distribué comme dans nos vieilles paroisses; une collecte, faite pour acheter le premier objet de culte de la future chapelle, rapporta une assez jolie somme (avec laquelle fut acheté un crucifix qui fut placé sur l'autel de la première chapelle). Le Révérend Messire Chartier adressa quelques mots de circonstance qui firent une impression sensible sur cette assistance composée d'une dizaine de personnes.

“ Comme l'endroit où nous étions sera, selon toute probabilité, le site futur d'une église et d'un village, nous l'avons appelé *Chartierville* en l'honneur du Révérend Messire Chartier, qui en était à sa première démarche comme agent de colonisation.

“ Après la messe, nous partîmes pour visiter la partie est du canton...

“ Nous sommes arrivés à Chartierville, le 16 au soir, vers 7.30 heures. Ceux qui étaient restés au camp avaient fait une chaussée dans la rivière Tétreault avec des poutres coupées par les castors et avec l'écorce de notre fameux bouleau. Le courant, arrêté par cette digue, forma un bassin, dans lequel ils prirent une soixantaine de truites, qui servirent à nous faire observer le vendredi, qui tombait le lendemain.

“ Après avoir assez bien reposé, nonobstant le vacarme des hiboux, dont le nombre augmentait de nuit en nuit, nous sommes partis le 17 juin au matin, pour visiter la partie ouest du canton et revenir à la mine prendre la route de Saint-Hyacinthe. Avant notre départ de Chartierville, une croix fut bénite et plantée le long du chemin Verchères, et un récit dé-



taillé de tout ce qui s'était passé fut écrit sur un *parchemin* formé de l'écorce de notre bouleau, signé par nous tous, et affiché sous notre cabane. ”

En mémoire de cette exploration, le *chemin plaqué* reçut le nom de Saint-Hyacinthe. Le gouvernement le fit ouvrir à l'automne, sous la surveillance de Nap. Colette. On entendait le pousser jusqu'aux confins du New-Hampshire, afin de favoriser le retour des nôtres par cette route et leur établissement dans la région nouvelle. On espérait même que nos voisins le continueraient chez eux. Le projet fut exécuté en partie et l'on put voir, le 28 décembre 1878, un traîneau tiré par quatre chevaux se rendre par là de La Patrie au lac Connecticut.

Après la rentrée de la délégation, renseignée par le rapport de ses membres la *Société de Saint-Hyacinthe* entreprit, en octobre 1870, un premier défrichement. On *abattit* dix âcres sur le *lot* 23 et trois sur chacun des *lots* 26 et 27 du *rang* I. Au printemps suivant, on nettoya le sol, on l'ensemença et l'on construisit pour les colons attendus un abri temporaire.

Leur arrivée fut favorisée par l'activité de M. J.-B. Lalime, qui consentit à se faire, sans rémunération et par pur désir de rendre service à la cause nationale, l'agent de la *Société*. Il accepta de passer l'été à Chartierville où, malgré la mauvaise température, il put planter des pommes de terre et semer de l'avoine qui donnèrent à l'automne un bon rendement. Tout en s'occupant ainsi, il se prodigua pour attirer des colons. Déjà, en avril, Damase Champoux s'était établi, avec son épouse Angèle Goulet, sur le *lot* 24 du *rang* II. Alfred Cardinal, qui devait périr en 1873 égaré dans la forêt de Ditton, avait pris le *lot* 27 du même *rang*. Par les soins de l'agent, un immigrant belge, Honoré Dion, remplaça Cardinal

en mai 1873 et cultiva le *lot 23 du rang I*. Le 24 octobre 1874 sa femme, Marie Ramaheurs, y donna le jour à Albert-Ferdinand-Emard, le premier enfant né dans les limites d'Emberton et qui fut baptisé à Ditton par l'abbé Blanchard, le 27 mai 1875.

Jusqu'au mouvement provoqué par l'*Acte du Rapatriement*, Dion et sa famille, composée de huit personnes, furent les seuls habitants du canton. Le 29 septembre 1875, l'effet de cet *Acte* capital commença à s'y faire sentir sérieusement. Ulric Chayer, venu de North Adams, Mass., y prit les *lots 31 et 33 du rang II*. Treize mois après sa promulgation, le 31 octobre 1876, la population était passée de 8 à 322, ce qui produisait une augmentation de 97.5 pour cent. Elle comprenait 240 habitants venus du Québec, 70 Canadiens rapatriés et 12 Européens.

Tous ces colons firent les premiers essais de culture à l'est du chemin de Saint-Hyacinthe, vers l'endroit qu'occupe maintenant la chapelle.

\* \* \*

Les colons eussent désiré élever celle-ci à l'endroit même où, le 16 juin 1870, avait été dite la première messe dans la région. Les circonstances ne l'ayant pas permis, on y réserva du moins un arpent de terre comme propriété de l'église. La croix, qu'on y renouvelle selon les besoins, et le pèlerinage, qu'y fait périodiquement la paroisse en corps, rappellent au souvenir le mémorable événement dont la rivière Tétreault fut le théâtre. Puis, le 17 mai 1876, l'abbé Victor Chartier, curé de La Patrie et premier missionnaire de la région, désigna pour le temple le site actuel.

Le successeur de l'abbé Chartier à la cure de La Patrie, l'abbé F.-X. Desrosiers, fut comme lui chargé de la desserte

d'Emberton jusqu'à la nomination de l'abbé Dutil comme premier curé. Celui-ci, mort prématurément, fut remplacé par le Père Jérôme, trappiste, auquel succédèrent les abbés A. Lebel, A. Tremblay, J. D. Bernier, A.-H.-J. Perrin et Charles-A. Gariépy, curé actuel.

Sous l'administration de ces différents pasteurs, la chapelle, construite en 1878, fit place à une coquette église de campagne qui fut inaugurée avec pompe le 12 juillet 1899. La paroisse, déjà érigée canoniquement en 1878, obtint en 1890 la reconnaissance civile. Le cimetière, adjacent à l'église, fut agrandi le 17 mai 1903. Le presbytère, restauré une première fois le 20 mai 1894, une seconde fois le 25 septembre 1898, fut refait à neuf le 8 août 1910.

Le développement éducationnel a concordé avec le progrès dans l'ordre religieux. On y a construit quatre écoles : celle du village, partagée en deux classes, construite en 1880 et renouvelée en 1907, reçoit 102 enfants; celle du rang Saint-Paul (1895, 1905) en contient 37; celle du rang Saint-Hyacinthe (1893, 1897) en a 29; celle du rang Verchères (1887, 1912), 32.

L'agriculture, l'industrie et le commerce ont suivi une ascension parallèle. La richesse du sol favorise la croissance du grain. Le bois abonde. Quatre magasins généraux alimentent la population. La *Société de fabrication de beurre et de fromage de Chartierville* répand avec abondance les produits laitiers. On y compte deux boutiques de forge, un moulin à scie et un moulin à farine.

\* \* \*

Depuis quelques années, ce développement du canton a failli être entravé. Le gouvernement a vendu à de puissantes compagnies le droit de pratiquer dans ces forêts la coupe du

bois. Il s'ensuit que les colons ne peuvent obtenir les lettres patentes qui les rendraient maîtres chez eux. Si l'on ajoute à cet ennui la dépression causée par le pillage des essences forestières et la perte de revenu qui en découle pour les concessionnaires, l'on comprendra l'embarras des colons. Un tiers environ d'entre eux sont ainsi les tributaires de la *Guelph Patent Cask Company* et de la *Brompton Pulp Company*. Malheureusement, leurs réclamations auprès des autorités, même quand ils les appuient du témoignage des inspecteurs envoyés par notre Ecole forestière, ne sont guère exaucées. Qu'il y a loin de la protection que leur assurait l'*Acte du Rapatriement* à celle que leur accorde l'administration actuelle !

Les esprits dirigeants de la paroisse se préoccupent de cette pénible situation. Bientôt, nous croyons le savoir, un factum portera à la connaissance du gouvernement et du peuple la façon dont on paralyse en fait l'agriculture, bien qu'on prône en paroles le retour à la terre. Ce sera un beau geste de plus de la part des pasteurs qui, non contents de veiller aux intérêts spirituels de leurs ouailles, s'inquiètent aussi de les aider à atteindre la prospérité matérielle.

#### CONCLUSION

De cette excursion à travers l'histoire des trois cantons qui constituèrent la *Colonie du Rapatriement*, Emberton ou Chartierville, Chesham ou Notre-Dame des Bois, Ditton ou La Patrie, qu'allons-nous maintenant conclure ? Ce qui ressort tout naturellement de la démonstration.

Ces trois cantons devaient être, à l'origine, une forteresse protestante et anglo-saxonne. L'oeuvre des sociétés de colonisation, du gouvernement, des missionnaires et du peuple canadien-français, en a fait un foyer de vie française et catho-

lique. Qu'est-ce à dire, sinon que l'influence de l'Eglise a produit là le résultat qu'elle obtient partout où elle exerce son action ? Grâce à ses prêtres, le progrès a été rapide et durable et les centres formés par eux sont devenus de véritables paroisses agricoles. De leur côté, les fidèles, stimulés par le zèle conjoint de leurs pasteurs et du gouvernement, sont demeurés fidèles à leur caractère national de peuple agriculteur et croyant.

L'histoire des trois cantons, comme celle de toutes les régions de colonisation canadienne-française, est la preuve palpable de ces vérités. Puisse-t-on les comprendre et les retenir pour le plus grand bien, pour le progrès matériel et moral du pays tout entier !

### C.-Edmond CHARTIER,

Professeur au Séminaire de Sherbrooke.

# Un Conseil de Guerre à Montréal

EN MIL-SEPT-CENT-CINQUANTE-SEPT

---

Procès de huit soldats allemands accusés du crime de  
désertion et exécutés à Montréal,  
le 13 septembre 1757

(SUITE)

---

*L'an mil sept cent cinquante sept, le onze septembre, quatre heures de relevé, Nous Christophe Sabrevoy, Ecuyer, Sieur de Sermonville, capitaine aide-major des troupes et de la ville et gouvernement de Montréal commissaire en cette partie nommé par ordonnance de monsieur le marquis de Vaudreuil commandeur de l'ordre Royal et militaire de St. Louis gouverneur général pour le Roy en toute la nouvelle france en date du dix septembre présent mois, nous étant transporté avec le sieur Pierre Panet commis greffier du conseil de guerre nommé en l'absence du sieur Louis Claude Dauré de Blanzoy par la dite ordonnance avons fait amener en y celle Michel Fourtre dit St. Michel soldat de la compagnie de la Colombière prisonnier es dites prisons et déclaré déserteur par la plainte qui en a été porté par monsieur Demuy faisant les fonctions de major au fort frontenac et par celle de monsieur Duplessis Faber chevalier de l'ordre Royal et militaire de St. Louis major des dites troupes et de la ville et gouvernement de Montréal faisant les fonctions de procureur du Roy en cette partie commis par l'ordonnance de mon dit sieur*

le marquis de Vaudreuil sus daté le quel après serment par lui fait de dire vérité à par nous été interrogé ainsi qu'il suit, et le dit accusé ne sachant parler français étant allemand de nation nous nous sommes servis de Jean Oustrebeldre dit Olivier soldat de la compagnie de St. Ours, agé de trente quatre ans alsacien de nation demeurant en cette ville chez rean jard cavalier menuisier rue et paroisse Notre-Dame pour interprète, après serment par lui fait de bien et fidèlement rapporter au dit accusé nos interrogatoires ainsi que ses réponses et a déclaré ne savoir écrire ni signer de ce enquis suivant l'ordonnance.

Interrogé de son nom, âge qualité et demeure et religion, a dit par ce que nous à rapporté le dit Olivier interprète qu'il s'appelle Michel Fourtre dit St. Michel agé de vingt quatre ans, soldat de la compagnie de la Colombière, tailleur d'habits de profession,, qu'il est calviniste, et qu'avant sa détention il étoit en garnison au fort frontenac.

Interrogé s'il sçait la raison pour laquelle il est en prison, a répondu que c'est pour avoir déserté, et que ce sont les anglois qui en sont la cause.

Interrogé par qui il a été arrêté et dans quel endroit ou il a été arrêté, a répondu qu'il à été arrêté par Mr. le major de Frontenac avec des canadiens et sauvages et qu'il a été pris à environ quatre lieues du fort Frontenac.

Interrogé quelle raison l'a engagé à désertier et s'il à eu quelque mécontentement, à répondu que la cause de sa désertion vient de ce qu'on la trompé en france qu'il s'étoit engagé pour servir en france et qu'on l'a fait venir dans ce pays qu'il voulait s'en retourner chez lui.

Interrogé s'il ne s'est pas engagé volontairement dans les troupes a répondu qu'il s'est engagé de bonne volonté pour servir dans les hussards, qu'on lui avait même promis dix écus pour son engagement qu'on devoit lui payer en arrivant au Régiment, mais qu'il n'a rien reçu.

Interrogé s'il n'est pas instruit des rigueurs des ordonnances contre ceux qui désertent, a répondu qu'il n'a jamais servi et qu'il n'en savoit rien.

Interrogé si on ne lui a jamais lu l'article des ordonnances concernant les déserteurs, a répondu qu'on ne lui à jamais lû n'ayant resté que trois semaines à Québec, de la à Carrillon et ensuite au fort frontenac.

Interrogé s'il n'a rien autre chose à dire pour sa justification, a répondu que non.

Lecture à lui faite du présent interrogatoire qui lui à été répété mot à mot par le dit interprète, a dit que ses réponses contiennent vérité y à persisté et à signé, et a le dit accusé été remis es mains du geolier pour le ramener en sa prison. Fait les dits jours et an que dessus et à le dit interprète déclaré ne savoir signer de ce enquis suivant l'ordonnance.

(Signé) MICHEL FOURTRE, SERMONVILLE, PANET.

#### RECOLEMENT

Du lundi douze septembre mil sept cent cinquante sept huit heures du matin, *Nous, Christophe de Sabrevoy*, Ecuyer sieur de *Sermonville*, capitaine aide major des troupes et de la ville et gouvernement de Montréal commissaire en cette partie nommé par ordonnance de Monsr. le Marquis de Vaudreuil commandeur de l'ordre royal et militaire de St. Louis gouverneur et lieutenant général pour le Roy en toute la nouvelle france, en date du dix du présent mois assisté du sieur Pierre Panet greffier commis du conseil de guerre en l'absence du sieur Louis Claude Dauré de Blanzly greffier du dit conseil.

Avons fait venir par devant nous en la chambre de la geole des prisons de cette ville, Michel Demary dit la douceur



premier témoin de l'information par nous faite le jour d'hyer auquel Michel Demary après serment par lui fait de dire vérité avoir fait faire lecture de la déposition par lui faite en la dite information et après l'avoir oui à dit quelle est véritable n'y veut augmenter n'y diminuer et qu'il y persiste lecture à lui faite du présent recolement y à aussi persisté et à déclaré ne savoir écrire ni signer de ce enquis suivant l'ordonnance.

(Signé) PANET, SERMONVILLE.

Est pareillement comparu Pierre Rognier dit Bellefleur second témoin de l'information sus datée au quel après le serment par lui fait de dire vérité avons fait faire lecture de la déposition par lui faite en la dite information et après l'avoir ouie a dit quelle est véritable n'y veut augmenter n'y diminuer et qu'il y persiste, lecture à lui faite du présent recolement y à aussi persisté et a déclaré ne savoir écrire ni signer de ce enquis suivant l'ordonnance.

(Signé) PANET, SERMONVILLE.

Est comparu Bouard Gabriel Richer dit Lajeunesse troisième témoin de l'information sus datée au quel après le serment par lui fait de dire vérité avons fait faire lecture de la déposition par lui faite en la dite information et après l'avoir ouie à dit quelle est véritable n'y veut augmenter n'y diminuer et qu'il y persiste, lecture à lui faite du présent recolement y a aussi persisté et à déclaré ne savoir écrire n'y signer de ce enquis suivant l'ordonnance.

(Signé) PANET, SERMONVILLE.

Est aussi comparu Louis Préjean quatrième témoin de la dite information auquel après le serment par lui fait de

dire vérité avons fait faire lecture de la déposition par lui faite en la dite information et après l'avoir ouïe à dit quelle est véritable n'a autre chose à augmenter si ce n'est qu'avant de les prendre dans la prairie il en vit trois qui étoient au bord de l'eau qui transportoient des bois pour faire un cajeu, qui est tout ce qu'il à dit savoir lecture à lui faite du présent recolement y à aussi persisté et à signé.

(Signé) LOUIS PRÉJANT, SERMONVILLE, PANET.

*Confrontation* faite par nous *Christophe de Sabrevoy*, Ecuyer Sieur de *Sermonville* capitaine aide major des troupes et de la ville et Gouvernement de Montréal commissaire en cette partie nommé par ordonnance de monsieur le marquis de Vaudreuil commandeur de l'ordre Royal et militaire de St. Louis gouverneur et lieutenant général pour le Roy en toute la nouvelle France, assisté du sieur Pierre Panet greffier commis du conseil de guerre en l'absence du Greffier du dit conseil, contre les nommés Jean Cogle soldat de la compagnie de Vassant, Joseph Oder dit Celesta, soldat de la compagnie de Boucherville, Dominique Mayer dit Mayer de la compagnie de St. Vincent, Jean Logou soldat de la compagnie de Vergor, Philippe Fouque dit Mayence soldat de la compagnie de Dumas, Martin Leteulier soldat de la compagnie de Villemonde, Michel Fourtre dit St. Michel soldat de la compagnie de la Colombiere, Gaspard Hirt dit la tulippe soldat de la compagnie de St. Luc Lacorne prisonniers es prisons Royaux de cette ville accusés de crime de désertion par la plainte qu'en à faite Mr. Demuy faisant les fonctions de major au fort frontenac et par celle de Mr. Duplessis Faber chevalier de l'ordre royal et militaire de St. Louis major des troupes et de la ville et gouvernement de Montréal faisant les fonctions de procureur du Roy en cette partie commis par

l'ordonnance sus dattée à laquelle confrontation avons procédé ainsi qu'il en suit.

Du lundi douze septembre mil sept cent cinquante sept huit heures et demi du matin en la chambre du geolier des prisons de cette ville.

a été amené devant nous par le geolier des dites prisons Philippe Fouque dit Mayence soldat de la compagnie de Dumas auquel avons confronté avec Michel Demary dit la douceur premier témoin de l'information et après serment par eux fait de dire vérité savoir le dit accusé par le ministère du nommé Jean Oustrebeldre dit Olivier soldat de la compagnie de St. Ours que nous avons choisi pour interprète et de lui pris et reçu le serment en tel cas requis et qui a promis lui rapporter fidèlement nos interrogations et ses réponses et interpellés de dire s'ils se connoissent ont dit qu'ils se connoissent pour avoir été ensemble en garnison au fort de frontenac et redescendus ensemble en cette ville du dit fort.

Sur quoi nous avons fait faire lecture par notre geolier des premiers articles de la déposition du témoin contenant son nom âge qualité et demeure et sa déclaration qu'il n'est parent allié serviteur ni domestique des parties et interpellé l'accusé de fournir présentement de reproches contre le témoin si non et à faute de ce faire qu'il ni sera plus reçu après que lecture lui aura été faite de sa déposition et recolement, suivant l'ordonnance que nous lui avons donné à entendre par le dit interprète.

L'accusé à dit qu'il n'a aucun reproche à fournir contre le témoin.

Ce fait avons fait faire lecture mot à mot au dit accusé et à lui donné distinctement à entendre par le dit interprète de la déposition du témoin, lequel témoin à dit que sa déposition est véritable la ainsi soutenue à l'accusé, et l'accusé à dit que

la déposition du dit témoin est véritable et qu'il n'a rien à dire contre y celle.

Lecture faite à l'accusé à lui répété par le dit interprète et au témoin de la présente confrontation y ont persisté chacun à leur égard et a le dit accusé signé et le dit témoin ainsi que le dit Olivier interprète déclaré ne savoir écrire ni signer de ce enquis suivant l'ordonnance.

(Signé) PHILIPPE FOUQUE, SERMONVILLE, PANET.

*Confrontation* faite par nous *Christophe de Sabrevoy*, Ecuier Sieur de *Sermonville*, capitaine aide major des troupes et de la ville et Gouvernement de Montréal commissaire en cette partie nommé par ordonnance de monsieur le marquis de Vaudreuil commandeur de l'ordre Royal et militaire de St. Louis gouverneur et lieutenant général en toute la nouvelle France assisté du sieur Pierre Panet greffier commis du conseil de guerre, en l'absence du greffier du dit conseil contre les nommés Jean Cogle soldat de la compagnie de Vassan, Joseph Oder dit Celesta soldat de la compagnie de Boucherville, Dominique Mayer dit Mayer de la compagnie de St. Vincent, Jean Logon dit Logon, soldat de la compagnie de Vergor, Philippe Fouque dit Mayence, soldat de la compagnie de Dumas, Martin Leteulier dit Leteulier, soldat de la compagnie de Villemonde, Michel Fourtre dit St. Michel soldat de la compagnie de la Colombière, Gaspard Hirt dit Latulippe soldat de la compagnie de St. Luc Lacorne prisonnier es prisons Royaux de cette ville accusés de crime de désertion par la plainte qu'en à faite Mr. Dumuy faisant les fonctions de major au fort frontenac et par celle de Mr. Duplessis, Faber chevalier de l'ordre militaire de St. Louis major des troupes et de la ville de Montréal faisant les fonctions de procureur du Roy en cette partie commis par l'ordonnan-

ce sus datée de mon dit sieur le marquis de Vaudreuil au bas de laquelle est son ordonnance du dit jour dix de ce mois à la quelle confrontation avons procédé ainsi qu'il suit.

Du lundi douze septembre mil sept cent cinquante sept neuf heures et demi du matin en la chambre du geolier des prisons de cette ville.

a été amené devant nous par le geolier des dites prisons Philippe Fouque dit Mayence soldat de la compagnie de Dumas auquel avons confronté Pierre Rognier dit Bellefleur second témoin à l'information et après serment par eux fait de dire savoir le dit accusé par le ministère du nommé Jean Oustrebeldre dit Olivier soldat de la compagnie de St. Ours que nous avons choisi pour interprète et de lui pris le serment en tel cas requis et interpellés de dire s'ils se connoissent ont dit qu'ils se connoissent pour avoir été ensemble en garnison au fort frontenac et être descendu ensemble du dit fort en cette ville.

Sur quoi nous avons fait faire lecture par notre greffier des premiers articles de la déposition du témoin contenant son nom, age qualité et demeure et sa déclaration qu'il n'est point parent, allié serviteur ni domestique, des parties et interpellé l'accusé de fournir présentement des reproches contre le témoin sinon et à faute par lui de se faire qu'il ni sera plus reçu après que lecture lui aura été faite de sa déposition et recolement suivant l'ordonnance que nous lui avons donné à entendre par le dit interprète et qu'il a dit savoir et comprendre.

L'accusé a dit qu'il n'a aucun reproche à fournir contre le témoin.

Ce fait avons fait faire lecture mot à mot au dit accusé et à lui donné distinctement à entendre par le dit interprète de la déposition du témoin le quel témoin à dit que sa dépositi-

tion est véritable la ainsi soutenue à l'accusé et l'accusé à dit que la déposition du dit témoin est véritable et qu'il n'a rien à dire contre y celle.

Lecture faite à l'accusé à lui répété par le dit interprète et au témoin de la présente confrontation y ont persisté chacun à leur égard et à le dit accusé signé et le dit témoin ainsi que le dit Olivier interprète déclaré ne savoir écrire ni signer de ce enquis suivant l'ordonnance.

(Signé) PHILIPPE FOUQUE, SERMONVILLE, PANET.

*Confrontation faite par nous Christophe de Sabrevoy, Ecuyer Sieur de Sermonville capitaine aide major des troupes et de la ville et Gouvernement de Montréal commissaire en cette partie nommé par ordonnance de monsieur le marquis de Vaudreuil commandeur de l'ordre Royal et militaire de St. Louis gouverneur et lieutenant général en toute la nouvelle France assisté du sieur Pierre Panet greffier commis du conseil de guerre en l'absence du greffier du dit conseil contre les nommés Jean Cougle soldat de la compagnie de Vassan, Joseph Oder dit Celesta soldat de la compagnie de Boucherville, Dominique Mayer dit Mayer de la compagnie de St. Vincent, Jean Logon dit Logon soldat de la compagnie de Vergor, Philippe Fouque dit Mayence soldat de la compagnie de Dumas, Martin Leteulier dit Leteulier soldat de la compagnie de Villemonde, Michel Fourtre dit Saint Michel soldat de la compagnie de la Colombière, Gaspard Hirt dit la tulippe soldat de la compagnie de St. Luc lacorne, prisonniers ès prisons Royaux de cette ville accusés de crime de désertion, par la plainte qu'en a faite monsieur Dumuy faisant les fonctions de major à frontenac et par celle de monsieur Duplessis Faber chevalier de l'ordre militaire de St. Louis major des troupes et de la ville et Gouvernement de Montréal fai-*

sant les fonctions de procureur du Roy en cette partie commis par l'ordonnance sus datée à mon dit sieur le marquis de Vaudreuil au bas de laquelle est son ordonnance du dit jour dix de ce mois à laquelle confrontation avons procédé ainsi qu'il en suit.

Du lundi douze septembre mil sept cent cinquante sept neuf heures et demie du matin en la chambre du geolier des prisons de cette ville.

a été amené devant nous par le geolier des dites prisons, Philippe Fouque dit Mayence soldat de la compagnie de Dumas auquel avons confronté Edouard Gabriel Richer dit la jeunesse, troisième témoin oui à l'information et après serment par eux prêté de dire vérité savoir le dit accusé par le ministère du nommé Jean Oustrebeldre dit Olivier soldat de la compagnie de St. Ours que nous avons choisi pour interprète et de lui pris le serment en tel cas requis lequel a promis de fidèlement nous rapporter ses réponses à lui faire entendre nos interrogations avons interpellé les dits accusé et témoin de dire s'ils se connoissent, ont dit qu'ils se connoissent pour avoir été ensemble en garnison au fort frontenac et être descendus ensemble du dit fort en cette ville.

Sur quoi nous avons fait faire lecture par notre greffier des premiers articles de la déposition du témoin contenant son nom age, qualité et demeure et sa déclaration qu'il n'est point parent allié serviteur ni domestique des parties et interpellé l'accusé de fournir présentement de reprocher contre le témoin si non et à faute par lui de ce faire qu'il ni sera plus reçu après que lecture lui aura été faite de sa déposition et recolement suivant l'ordonnance que nous lui avons fait expliquer par le dit interprète.

L'accusé a dit qu'il n'a aucun reproche à fournir contre le témoin.

Ce fait avons fait faire lecture mot à mot au dit accusé et a lui donné à entendre par le dit interprète de la déposition du témoin, lequel témoin présent à dit que sa déposition est véritable la ainsi soutenue à l'accusé et l'accusé à dit que la déposition du dit témoin est véritable qu'il est bien vrai que ce sont les deux anglais qui les ont débauchés et qu'il n'a rien à dire contre la déposition du dit témoin.

Lecture faite à l'accusé à lui répété mot à mot par le dit interprète et au témoin de la présente confrontation y ont persisté chacun à leur égard et a le dit accusé signé et le dit témoin ainsi que le dit Olivier interprète déclaré ne savoir ni écrire ni signer de ce enquis suivant l'ordonnance.

(Signé) PHILIPPE FOUQUE, SERMONVILLE, PANET.

(À SUIVRE)

Pour copie conforme,

**Pierre-Georges ROY.**



## “ Choses vues ”

### A PROPOS DE LA GUERRE D'EUROPE

---

#### VII

**D**EPUIS le 21 juin 1915, notre ami et si bienveillant collaborateur, M. le chanoine Desgranges, est sur la ligne de feu, en qualité d'aumônier-militaire. En nous envoyant, en son nom, les notes de “choses vues” pour le mois de juin, M. Jacques Mesnil, rédacteur du *Petit Démocrate*, nous écrit de Limoges, à la date du 22 juillet, cette phrase significative : “ De l'abri précaire que lui donne une maison criblée d'obus, à Arras, l'abbé Desgranges vous adresse mille choses aimables. ” D'ailleurs, *La Presse* de Montréal a publié, l'une de ces dernières semaines, la jolie lettre si pleine de renseignements, et si confiante malgré la tristesse de l'heure présente, que, d'Arras même, notre excellent ami écrivait, le 10 juillet, à M. l'abbé Gouin, prêtre de Saint-Sulpice à Montréal. Nous allons nous permettre de la reproduire *in-extenso*, à la suite de ces “ choses vues ” à propos de la guerre qu'elle complète au reste si bien.

Voici l'adresse de M. le chanoine Desgranges sur le front : Desgranges (Jean), aumônier militaire, 34e division, groupe des brancardiers divisionnaires, secteur postal 146.

M. l'abbé Thellier de Poncheville a, lui aussi, quitté son train sanitaire pour se rendre sur la ligne de feu comme aumônier militaire. On lui écrit à la 27e division, secteur 114.

Nos deux amis se réjouissent d'être ainsi, avec l'abbé Ardant déjà au front depuis douze mois, plus près du dan-

ger, au service de la patrie. Tout en les admirant, nous comprendrons que ce nous est une raison, à nous, de prier davantage pour eux. (1)

E.-J. A.

LES COMBATS AU NORD D'ARRAS.—*Juin 1915.*—J'avais un régiment dont la foi et la piété faisaient l'admiration de tous... Mon pauvre régiment est presque tout entier au ciel maintenant... Je suis fier de mes Bretons qui sont allés à l'assaut en vrais chevaliers chrétiens. Ah, que ce fut beau ! Mais, hélas, mon coeur saigne quand je pense à tous ceux qui dorment leur dernier sommeil dans les plaines d'Arras. Mes braves soldats s'étaient confessés pour la plupart et beaucoup d'entre eux portaient l'image du Sacré-Coeur au képi ou sur la poitrine. Avec quel coeur, quel courage simple et confiant, ils sont partis, la baïonnette haute, au petit pas de course ! J'avais demandé à charger avec la première ligne. Mon colonel m'a refusé et retenu près de lui. A 10 heures juste, l'assaut commence. Je me mets debout sur la tranchée. Pas une hésitation dans toute la ligne. Je vois encore Du Couédic, capitaine de la 7e, debout sur la tranchée, faisant un grand signe de croix et disant à ses hommes : “ Allons, mes enfants, pour Dieu et pour la France ! En avant, chargez !... ” Les vagues se suivent, le feu ennemi se déclanche, feu de mitrailleuses d'une densité inouïe. Les balles claquent, la terre vole... Mon colonel m'ordonne de descendre, car c'est une vraie nappe de plomb qui tombe. Mais je n'entends plus rien. Je vois la ligne de nos hommes fauchée. Seule une

---

(1) Nos lecteurs n'ont pas oublié que ces “ Choses vues ”, que MM. Desgranges, de Poncheville et Ardant nous adressent depuis l'automne de 1914, ne sont pas toujours des “ faits ” qu'ils ont constatés et qu'ils décrivent eux-mêmes. Ils utilisent souvent les “ nouvelles ” qu'ils reçoivent de leurs divers correspondants. Le plus souvent toutefois, ce sont des “ choses ” qu'ils ont “ vues ” eux-mêmes qu'ils racontent, et c'est pourquoi nos communiqués de la *Revue Canadienne* sont signés de leurs noms. — E.-J. A.

compagnie arrive à la tranchée boche. Quelques éléments gagnent aussi les parapets ennemis et sautent dans la tranchée. Je devine que l'attaque va être bien dure, le succès bien difficile. Mon colonel le sent aussi. J'arme mon revolver. Allons, en avant! Un aumônier, l'abbé Lelièvre, est près de nous. Il veut monter sur le parapet le premier de nous, en soutane. On veut l'arrêter, mais il est déjà debout sur la tranchée. — "En avant, mes amis, et vive Dieu!" — Il n'a pas fait trois pas qu'il est touché par les balles. Je le crois mort, il n'est que blessé. Nous le rattrapons. Mon colonel me donne l'ordre d'envoyer l'aumônier au poste de secours, ce que je fais de mon mieux et le plus rapidement possible, et je reviens auprès du colonel pour charger. Mais les minutes ont tout modifié, l'attaque enrayée est remise au soir. Je vais à un capitaine de mitrailleuse de mes amis. Il a les larmes aux yeux. Deux chefs de sections viennent d'être blessés à ses côtés. Je lui dis deux mots. Un crâne saute près de moi. Ça cogne vraiment dur. Du 105 fusant et percutant tape sans relâche sur nous! Un artilleur me crie: "Attention, venez ici!" Heureux conseil, le 105 bouleverse la tranchée où j'étais: je suis seulement couvert de terre. Les blessés crient; l'un d'eux se confesse en clamant ses fautes et meurt. Je fais du ministère tant que je peux. Je fais quelques pansements sans quitter le colonel. Je me trouve absolument calme, mais le cœur navré. L'action m'empêche de penser à la mort qui fauche sans cesse autour de moi. Toute la journée on lutte sans répit. Je suis plein de sang des blessés ou des morts. La nuit, mon ministère redouble d'intensité. Je suis à la fois prêtre, soldat, médecin. Vers 2 heures du matin, je me couche épuisé sur la terre. A 4 heures, quelle joie! Du Couédic tombe dans mes bras. Ses hommes sont enfin revenus: 37 sur un bataillon! Les autres ont souffert moins, mais encore beaucoup quand même. Les officiers sont presque tous tués ou blessés. Avec

le jour la lutte reprend mais nous ne quittons plus les tranchées. Nous recevons des bombes ou des obus sur le nez. Encore des 105 et encore des 105. Mais c'est maintenant un autre régiment qui donne. Le soir, nous revenons en deuxième ligne sous les obus. Sur la plaine, les blessés achèvent de mourir. Je m'étonne encore de n'être pas resté là-bas, et j'ai presque honte de n'être ni tué ni blessé. Vraiment le bon Dieu ne veut pas de moi et c'est bien humiliant. Priez du moins pour moi afin que bientôt, si Dieu le permet, je donne moi aussi ma vie pour la France un beau jour de pleine victoire.

LA DOULEUR D'UNE PAYSANNE. — *Juin.* — Quand je suis arrivé à l'ambulance, on avait dressé l'autel dans la chapelle funéraire où reposait déjà, dans un cercueil de bois blanc, enveloppé d'un drapeau, mon pauvre typhique mort l'avant-veille.

Sa mère et son père, deux riches cultivateurs de la Saintonge, sont arrivés hier. Ils ont vu leur fils — le dernier qui leur restait, ils ont perdu les deux autres! — recouvert d'un simple drap. La mère a été très émue de ce qui lui paraissait être une impardonnable négligence et s'est répandue en reproches injurieux contre tout le personnel de la maison. Que toutes les règles de l'antisepsie aient été observées, tous les remèdes prévus par la science prescrits et administrés, cela importe peu à cette paysanne, qui estime avant tout le confortable du lit et des rideaux, l'abondance des aliments et le soin apporté à la toilette funèbre. Elle crie à tue-tête qu'on lui a tué son fils, et les plaintes injustes de la douleur qui l'égare retentissent cruellement aux oreilles des blessés. Lorsqu'elle entre avec moi dans la chapelle funéraire, cette pauvre petite femme brune et nerveuse se jette sur le cercueil et d'une voix déchirante: “ Mon fils! mon fils! entends-moi! s'écrie-t-elle.

C'est ta mère! Oh! mon trésor! Je n'avais que toi au monde! Que vais-je devenir, maintenant que je t'ai perdu? Oh! l'horrible guerre! Rendez-moi mon enfant! Rendez-moi mon enfant!" Dès que la messe fut commencée, elle s'apaisa. Elle se mit à prier. Mais, dans son égarement, elle priait d'une voix chantante et gémissante. Et c'était une douloureuse mélodie qui nous arrachait à tous des larmes. Après l'absoute, les cris redoublèrent. Les blessés présents étaient consternés. Elle vint à eux et serra la main de chacun en disant: " Pauvre petit, ils vont vous tuer vous aussi, que deviendra votre mère? " Le fonctionnaire, aidé de quelques dames, essaya de l'emporter. Elle se jeta alors sur le cercueil et s'y cramponna avec l'énergie du désespoir. Je pris le parti de faire sortir tout le monde et restai avec elle. Le père, profondément bouleversé lui aussi, ne prononçait pas une parole, ne versait pas une larme. Je lui parlai des espérances chrétiennes. " Si l'on n'avait pas ça, on ne pourrait pas vivre. Mais comment vivre? Enfin le malheur est là, il faut se courber! "

LA RELIGION SUR LE FRONT. — *Juin.* — Croire qu'il y a une sorte de conversion globale sur le front, c'est se tromper. Ceux qui s'imaginent cela seraient douloureusement déçus s'ils venaient ici. Ce serait également faux de penser qu'il n'y a pas une sorte de revirement des âmes.

Hier encore un jeune homme (classe 1914) exprimait devant moi la surprise qu'il avait éprouvée en passant du dépôt sur le front. On vaut mieux moralement ici que là. Il s'y est même créé une atmosphère de courage, d'abnégation, de sérieux, dont bénéficient rapidement les arrivants. L'hostilité à l'égard de la religion a presque totalement disparu. Dans l'ensemble c'est la sympathie, une sympathie grandissante, qui se manifeste. L'aumônier est constamment salué, même quand il n'a pas les galons du titulaire. Quand il visite les cantonne-

ments ou s'arrête pour causer avec quelques soldats, il est toujours bien accueilli. Volontiers on fait cercle autour de lui pour demander des nouvelles. Dans certains régiments il est fréquemment invité à la table des officiers. On l'aborde pour l'interroger sur l'heure des offices. On ne craint pas de faire un bout de chemin avec lui... On pratique mieux la religion sur le front qu'à l'arrière, bien qu'il ne faille cependant pas généraliser trop vite. Les bons deviennent meilleurs, les médiocres deviennent assez bons, des négligents et des indifférents se convertissent tout à fait. Il n'y a pas de conversions en masse, mais il y a d'assez nombreux retours, à des degrés divers : retour à la prière, retour à la messe, retour aux sacrements.

Nos églises, le dimanche, sont généralement pleines... 400, 600, 800 soldats. Un aumônier, qui m'invitait pour dimanche dernier, m'annonçait qu'il y aurait à l'église de 1,000 à 1,500 soldats : il s'agit cependant d'un régiment assez indifférent. Supposez ce qu'il y a de soldats retenus par différentes corvées. On peut donc dire que la majorité vient à la messe, une grosse majorité. Ce qui est une constatation très consolante, c'est que nos catholiques se rencontrent vraiment partout, dans les professions libérales, parmi les ouvriers et employés de grandes et de petites villes, parmi les ruraux, et là encore il y a riches et pauvres, valets de ferme et fils de propriétaires... Rien de plus consolant de sentir que le catholicisme est assez attirant pour trouver ainsi des adeptes dans tous les milieux, des fidèles de toute culture, de toute éducation, de toute condition. C'est là une preuve de la catholicité.

Ce qui est encore plus réconfortant (mais cela n'est pas un fruit spécifique de la guerre), c'est le nombre de jeunes gens qui sont résolument croyants et même apôtres. Voilà le fruit des oeuvres de jeunesse.

28 Juin. — UNE PROCESSION SUR LE FRONT. — J'ai eu la joie d'assister dernièrement à une belle cérémonie. C'était le jour de la Fête-Dieu. Notre régiment avait fait dans les rues du village deux magnifiques reposoirs ornés de lances, de sabres et de drapeaux tricolores. Au centre du village se trouve un château transformé en hôpital, où j'ai eu le plaisir de trouver parmi les infirmiers plusieurs prêtres du Limousin et de la Dordogne. Les convalescents avaient été placés sur la pelouse, couchés sur leurs brancards. Quand le Saint-Sacrement, que suivait le colonel, tous les officiers du régiment sans exception et la majeure partie des hommes, est arrivé devant eux, le prêtre qui le portait s'est arrêté longuement comme à Lourdes et le leur a présenté. C'était une minute d'autant plus impressionnante que l'on entendait au loin le canon gronder. Puis la procession a suivi toutes les rues du village dans un ordre parfait. Quand elle est passée devant le poste de police, tous les hommes de garde impeccablement rangés ont présenté les armes au Saint-Sacrement. Cela m'a fait un grand plaisir de voir rendre à Dieu les hommages publics qui lui sont dus et j'ose espérer que les temps sont proches où de pareils spectacles ne seront plus pour personne un sujet d'étonnement.

2 Juillet. — LA PREMIÈRE EXCURSION D'UN NOUVEL AUMÔNIER. — A peine arrivé à mon nouveau poste, les présentations faites et mon cantonnement installé, on me propose, pour le soir même, une chevauchée jusqu'au village de X... tout contre la ligne de feu. Un de nos aumôniers y a fixé sa résidence. Ce sera, d'un seul coup, double visite de présentation : aux vilaines gens d'en face et au charmant collègue d'à côté.

Le médecin-chef me prête sa monture, petite jument assez douce pour me rassurer. En traversant une première commune, presque déserte, je reconnais la grande église

neuve où j'étais venu prêcher il y a quelques années. La mitraille y a creusé des vides lamentables. Le toit est crevé en plusieurs places, les vitraux brisés, l'intérieur encombré de débris...

Mais le spectacle devient autrement douloureux à X... Aucune maison, ici, n'a été épargnée. La plupart chancellent sur leurs pans de murs défoncés. Quelques-unes gisent à terre, en ruines. Chaque jour les bombes s'acharnent à pousser plus loin leur oeuvre destructive. Le pays a été complètement évacué. Seule la troupe l'occupe, logeant dans les granges, toujours à proximité des caves. Dès que l'artillerie allemande commence à cracher, une sonnerie de clairon jette l'alarme. Chaque soldat disparaît aussitôt dans un abri souterrain. Il y demeure jusqu'à la sonnerie suivante qui indique que le bombardement est fini. Se croyant en paix, l'autre soir, un groupe d'amis s'était installé pour dîner sous un arbre aux branches retombantes qui faisaient charmille. Un obus survint qui tua plusieurs convives au cours de cette petite fête champêtre. Hier, si les hommes ne s'étaient hâtés de descendre au premier signal, vingt d'entre eux eussent été mis à mal par la chute de leur grange que renversa brusquement une volée de grosse fonte.

Mon confrère loge dans une maison sise à la sortie de la paroisse, dans la direction de l'ennemi. “ Méfiez-vous, me crie une sentinelle. Défilez-vous derrière la haie. Ils peuvent vous voir et vous tirer dessus, là où vous êtes. ” Moitié curieux, moitié anxieux, je regarde par-dessus la haie et ne vois rien, ni n'entends siffler aucune balle.

L'abbé me fait admirer, dans son logis, les trous qui signalent le passage des projectiles boches jusque dans sa chambre à coucher — car ces grossiers personnages ne respectent même pas le mur de la vie privée. Son lit est dans



un coin, vaguement protégé par la cloison de l'alcôve. Son bon ange veille dans l'autre angle sans doute. Un jardin d'ermitte encadre de poésie cette demeure périlleuse. Les herbes folles poussent à plaisir dans toutes les allées. Du sein de cette végétation abandonnée émergent quelques touffes de fleurs magnifiques. Le labeur de l'homme ne maîtrise plus cette terre qui s'en retourne à ses fantaisies sauvages du temps qu'elle était inculte. Ainsi vit, dans le désordre et le gaspillage de sa richesse, notre malheureuse humanité, quand elle renonce à se laisser cultiver par la main de Dieu.

Nous faisons le tour du propriétaire dans ce village qui n'appartient plus qu'à la troupe. Solitude, silence, visions de mort! L'église tient à peine debout. Une énorme ouverture, au fond du chœur, laisse voir le ciel et entrer la pluie. Un contrefort s'est écroulé, un autre descellé. De larges entailles déchirent toutes les parois. Il reste une chapelle latérale à peu près convenable, où l'aumônier dit la messe le dimanche. En déménageant le mobilier qu'il pouvait encore sauver, il vient de découvrir douze uniformes de pompiers, dissimulés vraisemblablement en ce saint lieu moins par dévotion que par crainte des Allemands, dont les bandes, lors de l'invasion, passèrent ici. Eh! que serait devenue notre société, gloire de la commune et sauvegarde de ses immeubles, si l'ennemi trouvant ces pantalons de couleur et ces armes à feu en avait conclu à l'existence d'une association de francs-tireurs? A mon tour, je sauve de la sacristie en perdition un camail de chanoine — vêtement moins suspect d'arrière-pensées belliqueuses! Il est resté, depuis la guerre, suspendu à un clou, dans ce recoin d'armoire. Une vénération confraternelle m'invite à recueillir cette dépouille que je rapporterai moi-même à son excellent propriétaire, un doyen du voisinage.

Pressons-nous, les marmites arrivent. C'est l'heure où

elles ont coutume de tomber sur les toits, sinon sur les gens. Les grondements se multiplient, à grands coups qui se suivent de près. Cette fois, j'entends distinctement l'éclatement du départ, le chantement de l'obus qui passe sur nos têtes et le vacarme de l'explosion. Un incendie s'allume dans une bâtisse déjà décarcassée, où traînait encore un peu de paille. Des soldats font la chaîne à travers la rue pour inonder d'eau le foyer brûlant. Ce n'est même pas une corvée, c'est un jeu qui les distrait de leur longue faction immobile. Ils s'amusent à se renvoyer les seaux vides en se les jetant de loin à la tête. Les bombes vont et viennent, un peu plus haut, sans troubler leurs rires.

Un aide-major m'accompagne sur le chemin du retour. Délicieuse promenade d'agrément, par cette soirée d'été, au milieu de la plaine où s'annonce l'opulence des moissons déjà proches. On se bat au canon derrière nous. On se tire. Et nous goûtons, avec mélancolie, la paix de cette campagne de France que Dieu avait voulue privilégiée pour y faire vivre les hommes dans l'aisance et la joie.

**Le chanoine DESGRANGES,**

**L'abbé Thellier de PONCHEVILLE,**

**L'abbé ARDANT et autres.**

---

## LETTRE A M. L'ABBE GOUIN, p. s. s.

Arras, 10 juillet 1915.

Mon cher ami,

De grands changements sont survenus dans ma vie, depuis le 21 juin. Vous savez que j'avais, dès le début de la guerre, sollicité un poste d'aumônier militaire aux armées. Ma demande n'avait pu être agréée, car je n'étais pas libre de toute obligation à l'égard de l'armée, appartenant encore à l'auxiliaire. Vers le début de l'année cette règle un peu stricte, qui m'avait barré la route, a fait place à une interprétation beaucoup plus large. On s'est préoccupé avant tout de choisir les aumôniers parmi les prêtres connus et pouvant bénéficier de quelque notoriété auprès des soldats. Ainsi, ont été nommés presque en même temps, en juin, l'abbé Thellier de Poncheville, l'abbé de Casteljan, l'abbé Patrice Flynn et moi. J'ai été affecté à la 34e division qui fait partie elle-même du XVIIe corps, dont le chef-lieu est Toulouse. Mes braves méridionaux appartiennent aux nobles plaines de la Garonne, mais ils viennent aussi de nos fortes familles du Gers, du Tarn et Garonne, de l'Ariège, de la Haute-Loire, du Lot. Certains régiments ont perdu 7,000 hommes depuis le début de la guerre, ce qui prouve qu'ils n'étaient pas au repos.

Nous avons un cantonnement très malsain. J'occupe le 19 de la rue *de la paix*, ô ironie! dans une de nos villes martyres, et où je n'ai même pas la consolation de voir Mgr Lobbedey, actuellement en tournée pastorale. Depuis mon arrivée, le bombardement n'a pas cessé. Au moment où je vous écris, les Allemands tapent comme des sourds sur des batteries situées à 400 mètres de mon domicile. Un obus arrive

toutes les deux lignes, ébranlant mes vitres et envoyant des éclats jusque dans mon jardin. Je suis adossé à un angle de mur et suis à peu près en sécurité, à moins qu'un artilleur éméché pointe mal. Voici près de 20 jours que je subis ce petit supplice. Pour mon début, il est tombé sur la ville, en 24 heures, 2,200 obus. Les morts n'ont pas été en proportion de cette immense masse de fer. Une vingtaine de victimes : 6 soldats, 2 religieuses, 8 enfants, quelques civils. On vit dans des souterrains construits par les habitants qui n'en sont pas à leur premier siège. Le malheur est qu'il y fait un froid pénétrant et une redoutable humidité. J'hésite à y coucher chaque nuit. Mais lorsque les obus se rapprochent, je pars en hâte, avec mon matelas et mes couvertures, et je m'installe entre deux barricues. Lundi dernier, un obus a éclaté au premier étage de mon domicile, démenageant mon collègue et le médecin-chef. L'autre aumônier est descendu coucher chez moi, le médecin-chef s'est établi à la cave. Un de nos ordonnances a été tué, avec d'horribles blessures.

Dans ce tintamarre infernal, je jouis d'une paix profonde. L'éclair des obus purifie l'air et permet de voir plus clairement les choses éternelles. A côté de ma chambre, qui servait de salle à manger, dans le salon, nous avons établi trois autels qui permettent aux 29 prêtres brancardiers de notre groupe de célébrer chaque matin. Nous gardons la *sainte Réserve* et vivons ainsi dans le voisinage du Sauveur. On pense que l'obus prochain nous réunira à lui pour jamais, et cette perspective qui révolte un peu la nature est très douce à l'âme.

Le matin, je vais voir les blessés qu'on nous amène des divers postes de secours. Je leur offre des cigarettes en leur prodiguant quelques bonnes paroles. Ceux qui sont en mauvais état ont été généralement administrés par le prêtre infirmier qui les a relevés, ou par le brancardier qui les a conduits

en brouette, ou par le prêtre employé à l'ambulance qui les a accueillis. J'enterre les morts dans un terrain vague, aux portes de la ville, où les rangées de croix de bois s'allongent chaque jour. La salle de physique de l'Ecole Normale où est située notre ambulance a été convertie en chapelle funéraire. Les morts sont apportés comme ils sont tombés, et c'est un lugubre " tableau " que forment ces soldats, gardés dans leur capote souillée de sang et de boue, ces femmes et ces enfants que l'obus a surpris dans la rue ou dans leur maison. Des blessures béantes s'échappe encore du sang qui s'étend sur le pavé en mares hideuses. Ce spectacle est affreux. Bien horribles aussi les cris des blessés qui souffrent sans qu'on puisse les soulager, qui deviennent fous ou qui agonisent en hurlant. Le bombardement est tel que nous ne gardons plus aucun blessé. Des autos les évacuent dans des ambulances de l'arrière. Il en arrive 40 par jour, ce qui est peu. Une attaque organisée par notre division pourrait en produire 2,000 en quelques heures.

La plus grande partie de mon temps est consacrée aux régiments qui se reposent dans les villages des alentours. J'ai 18,000 soldats dans ma division, mon collègue et moi disposons comme auxiliaires de 60 prêtres mobilisés, ayant tous les grades, depuis celui de capitaine jusqu'à celui de brancardier de 2e classe. Nous avons obtenu qu'un prêtre fût affecté à chaque régiment. Cet aumônier régimentaire garde son costume et son grade (c'est souvent un sergent ou un caporal), mais il est dispensé de tout service. Il porte un Christ sur sa capote. Il visite les tranchées chaque jour, ce que nous pourrions faire difficilement avec une soutane. Nous sortirions noirs de boue. Notre rôle est d'organiser ces secours religieux dans notre division et de présider les cérémonies militaires. Messes et services dans une église non encore démolie ou en plein air nous donnent l'occasion de parler à de grands auditoires de

soldats. Je n'ai pas besoin de vous dire que je suis souvent appelé à exercer ce ministère. Ces solennités sont absolument émouvantes et je me donne tout entier à ces grands auditoires de soldats. Après le discours, les officiers me reçoivent à leur table et c'est une occasion précieuse d'évangélisation.

Après vous avoir écrit, je vais aller dans un village à dix kilomètres. Monté sur mon cheval *Pompon*, coiffé du calot avec les trois galons d'or, la croix d'ordonnance d'argent avec émail bleu et des palmes en émail vert sur la poitrine, mon brassard au bras, mes bottes vernies, j'ai une allure assez martiale. A tout instant les factionnaires me présentent les armes, mais il me faut leur donner le mot d'ordre qui change chaque jour. Les routes offrent un aspect des plus animés. Convois et détachements vont et viennent. Toujours, un mot sympathique de l'aumônier reconforte et fait sourire. L'ennui, c'est encore l'obus traître qui éclate au moment où l'on s'y attend le moins. Nous n'avons pas un mètre carré du pays où cantonne notre division qui ne soit exposé au feu ennemi. Les tranchées allemandes sont à 2 et 3 kilomètres de ma maison.

Je vis en communauté, si j'ose ainsi dire, avec les majors et quelques officiers du régiment. Nous sommes quinze à table. On dîne le plus souvent dans un souterrain voûté, éclairé par des flambeaux improvisés, et dont l'installation est des plus pittoresques. Les jeunes majors chantent et rient pour oublier un peu le perpétuel danger. Ces médecins sont de toutes les opinions, mais ils sont également aimables pour moi. On peut encore faire beaucoup de bien dans ce milieu distingué.

JEAN DESGRANGES.

---

## Etude sur notre Langage usuel

### VI

#### LÉGENDE

1. Veston (*coat, gilet*).
2. Gilet (*veste, de vest*).
- 3A. Culotte bouffante.
- 3B. Pantalon (au singulier).
4. Gilet de flanelle (*corps*).
5. Maillot (*jersey*).
6. Chandail (*sweater*).
7. Molletière (*puttee*).
8. Jambière (*legging*).
9. Couvre-chaussure (*overshoe*).
10. Chaussette (et non *chausson*).
11. Bas.
12. Cuir à rasoir (*strap*).
13. Cuir automatique (et non *strap patente*).
14. Faux-col (et non *collet*).
15. Canotier (*sailor*).
16. Décrassoir (*peigne fin*).
17. Démêloir (*peigne de corne*).
18. Porte-adresse (*check*).
19. Plastron.
20. Manchettes (*poignets*).
21. Presse-pantalon.
22. Jarretelle ou fixe-chaussette.
23. Pèlerine (*collerette* ou *cloque, de cloak*).
24. Pantoufles (*slippers*).
25. Babouche (*savate*).
26. Chaussons (pas *chaussettes*).
27. Mocassins (pop. *souliers de chevreuil*).
28. Guêtres-jambières.
29. Lorgnette (pas *longuevue*).
30. Cache-oreille.
31. Réveil (pas *cadran*).
32. Tire-bouton (pas *crochet de bottine*).
33. Cache-nez (pas *crémone, ni nuage, ni nubé*).
34. Falot (pas *fanal*).
35. Passe-montagne.
36. Jumelles (*field glass*).
37. Porte-monnaie (pas *portefeuille*).
38. Bélière (*snap*).
39. Mousqueton (*snap*).
40. Doigtier (*verge*).
41. Genouillère.
42. Chevillère, support cheville (*ankle supporter*).
43. Trousse de voyage.
44. Papeterie de voyage.
45. Malle (pas *valise*).
46. Malle de paquebot.
47. Sacoche (pas *satchel*).





COMMENTAIRES <sup>(1)</sup>

1. — Le VESTON qu'il ne faut pas appeler *coat* ni *gilet* fait partie d'un complet qui est ordinairement composé de trois morceaux : le pantalon, le gilet et le veston. Le veston peut être droit (*simple breast*) ou croisé (*double breast*).

2. — Ce que nous appelons *veste* (*vest*) se nomme GILET; ce que nous appelons *gilet* se nomme VESTON. *Poche de veste*: gousset de gilet.

Le *gilet* est 1o un vêtement court et sans manche, qui se porte sur la chemise et que nous appelons *veste*; 2o une sorte de camisole de laine, de coton, etc., qui se porte sur la peau et que nous appelons *corps*.

---

(1) De tous les articles mentionnés dans la présente vignette, il n'en est pas cinq qui, dans le langage courant, soient désignés par leur nom véritable. Tantôt, c'est l'appellation anglaise qui prévaut; tantôt c'est un nom français qui n'est pas usité ni même compris en France; tantôt on confond les noms des divers objets, et Dieu sait tous les malentendus, toutes les paroles et les correspondances inutiles, tous les déboires occasionnés par ce regrettable méli-mélo dont sont victimes nos Canadiens qui visitent l'Europe. Il n'en faut pas plus pour gâter le plaisir et l'agrément auxquels on s'attend à bon droit quand on voyage en touriste dans la partie française du vieux continent.

Le voyageur demande au chasseur (*bell-boy*) de l'hôtel d'aller lui chercher une *savonnette*; ce dernier reviendra bientôt avec un savon parfumé, alors que l'objet désiré est un blaireau. Pris de nostalgie, notre "Canadien errant aux pays étrangers" brûle de lire au plus tôt les lettres et les journaux arrivés d'Amérique. Il demande sa *malle* au garçon. Cinq minutes plus tard, le corridor est le théâtre d'un tintamarre épouvantable. C'est un portefaix essoufflé qui s'esquinte à monter au cinquième étage une lourde malle dont on n'a aucun besoin, alors que le léger courrier, après une rude traversée, dort placidement dans les casiers de la conciergerie.

3A. — Les BOUFFANTS ou CULOTTES BOUFFANTES sont portés par les cyclistes, les alpinistes ou les bambins. Ne pas dire : *des bloomers*.

3B. — Quand la culotte descend jusqu'aux pieds, elle prend le nom de PANTALON, de l'italien *pantaloni*, à cause de saint Pantaléon, patron de Venise, qui y introduisit cette espèce de vêtement (Cf. *Bescherelle*).

Il ne faut pas dire, quand on ne veut désigner qu'un seul de ces objets : *des pantalons, des culottes, des caleçons, des lorgnons, des pince-nez*, au lieu d'un pantalon, d'une culotte, etc. On ne dit pas non plus : *une paire de pantalons, de lorgnons, etc.*, ce qui signifierait deux pantalons, deux lorgnons, etc. Eviter aussi de dire : *une paire de jumeaux*, pour *des jumeaux* (Cf. *Dictionnaire de Bon Langage*, édition Beauchemin, p. 253.)

4. — Sorte de camisole qu'on porte sur la peau. Ne pas donner ce nom (GILET) au veston (fig. 1).

5.—Le MAILLOT est une sorte de tricot de laine avec ouverture à lacet faite au col.

6. — CHANDAIL (*sweater*) : sorte de gilet ajusté, ou maillet de laine ou de coton, à col droit ou réversible, sans boutons ni boutonnières, que portent les cyclistes, les coureurs, etc. (Cf. *Larousse illustré*, supplément).

7. — MOLLETIÈRE : bande de drap khaki que les militaires enroulent autour de leurs jambes.

8. — JAMBIÈRE : guêtre rigide, couvrant les jambes.

9. — COUVRE-CHAUSSURE : espèce de chaussure américaine, chaude et imperméable, que l'on met pardessus les bottines, pour marcher dans la neige en temps d'hiver. On l'appelle tantôt *pardessus*, tantôt *overshoe*.

10. — CHAUSSETTES que nous appelons à tort *chaussons*. Un chausson est une sorte de pantoufles que nous nommons fautivement *chaussettes*.

11. — La distinction que nous faisons entre les grands bas et les petits bas est inutile et superflue. Les " petits bas " sont des chaussettes et les " grands bas " des bas tout simplement.

12. — CUIR À RASOIR qu'il ne faut pas appeler *strap ni doucine*.

13. — CUIR AUTOMATIQUE. Nom vulgaire: *strap patente*.

14. — Ne pas confondre FAUX-COL (col de chemise qu'on attache avec des boutons) et *collet* (partie d'un vêtement qui entoure le cou).

15. — Ce léger et élégant chapeau de paille à bord plat est un CANOTIER (vulg. : *sailor*).

16. — DÉCRASSOIR : peigne à dents fines et serrées pour débarrasser le cuir chevelu de la crasse, des pellicules et autres saletés qui y adhèrent. Il se peut qu'on l'appelle *peigne fin*, parce qu'on dit en anglais " fine comb ".

17. — Le DÉMÉLOIR (vulg. : *peigne de corne*) est un peigne à grosses dents pour démêler les cheveux.

18. — On fixe le PORTE-ADRESSE aux valises à main, aux porte-habits pour aider à les retrouver dans le cas où ces objets seraient perdus.

19. — La partie d'un devant de chemise d'homme (vulg. : *dicky*) qui est rigide et empesée se nomme PLASTRON.

20. — MANCHETTES : bandes de toile empesées et rigides qui s'adaptent aux manches en guise d'ornement. Il ne faut pas donner le nom de manchettes au garde-manches ou fausses manches, sorte d'étuis dont on enveloppe les manches et que l'on glisse dans les avant-bras. Les bouchers, les marchands, les écoliers, etc., se servent de ces fausses manches ou garde-manches.

21. — Le PRESSE-PANTALON sert à conserver chez nos jeunes dandins le pli impeccable du pantalon.

22. — La jarretière, qui peut maintenir un bas au-dessus du mollet, n'est d'aucune utilité pour le demi-bas. C'est pour quoi l'on a inventé le FIXE-CHAUSSETTE OU JARRETELLE.

23. — C'est le costume d'hiver d'un agent de Paris, qu'on appelle AGENT tout court et non *constable* ni *policeman* comme à Montréal. Le manteau qu'il porte est une PÈLERINE.

24. — Cette chaussure d'intérieur se nomme PANTOUFLES (vulg. : *slippers*).

25. — Si elle n'a pas de contrefort (vulg. : *renfort*), on la nomme BABOUCHE.

26. — Le CHAUSSON diffère de la pantoufle en ce qu'il n'a pas de semelle de cuir. Parfois, il est de laine tricotée et n'a pas de semelle, ou, s'il en a une, elle est d'étoffe ou de feutre.

27. — Le MOCASSIN (vulg. : *soulier de chevreuil*) est une chaussure qu'on dit avoir été inventée par les Indiens de l'Amérique du Nord.

28. — Les GUÊTRES-JAMBIÈRES ont cela de plus que les jambières que, au lieu de ne couvrir que la jambe, elles descendent en bas de la cheville et couvrent aussi le cou-de-pied.

29. — Ces petites lunettes d'approche (vulg. : *lunettes d'opéra*, de l'anglais *opera glass*) se nomment *lorgnettes* ou *lunettes de spectacle*.

30. — Pour protéger la partie extérieure des oreilles (pavillon) contre le froid, le CACHE-OREILLE est d'une grande utilité dans les pays à basse température.

31. — Quand on appelle " cadran " un RÉVEIL, on donne le nom de la partie au tout. Le cadran ne désigne que la surface sur laquelle les heures sont indiquées.

32. — C'est un TIRE-BOUTON qu'on emploie pour faire entrer de force un bouton dans sa boutonnière.

33. — Par une bizarrerie de langage, cette grosse cravate qui sert à garantir la gorge et le bas du visage contre le froid (vulg. : *crémone*, *nubé* ou *nuage*), et nullement le nez, se nomme quand même CACHE-NEZ.

34. — Il ne faut pas confondre *fanal*, qui est une grosse lanterne fixe de navire, de phare, etc., et FALOT qui est une lanterne portative que nous connaissons tous.

35. — Cette chaude casquette qui réunit une visière (vulg. : *palette*), un couvre-nuque, des cache-oreilles, un ca-

che-nez, etc., porte le nom de PASSE-MONTAGNE. Les alpinistes ont été les premiers à se servir de cet utile bonnet pour grimper jusqu'au sommet glacé des Alpes. Les Anglais le nomment *casque d'aviation* (aviation cap).

36. — Quand les lunettes d'approche sont puissantes et portent à de longues distances, elles s'appellent alors LUNETTES MILITAIRES (*field glass*) ou JUMELLES.

37. — Ceci est le véritable PORTE-MONNAIE destiné à ne recevoir que des espèces sonnantes et qu'il ne faut pas confondre avec le portefeuille plus apte à héberger les billets de banque. Les Européens, se servant plutôt d'or que de billets de banque, ont de petits porte-or inconnus en Amérique.

38. — BÉLIÈRE est le nom de ce crochet à agrafe ou crochet de sûreté.

39. — Si le crochet de sûreté est petit et placé au bout d'une chaîne de montre, il se nomme alors MOUSQUETON. S'il tourne sur lui-même sans que la chaîne soit tordue, c'est un mousqueton à tourillon.

40. — Quand le dé ne recouvre pas le bout du doigt, c'est un DOIGTIER (vulg. : *verge*).

41. — Les amateurs d'athlétisme couvrent souvent leurs genoux d'une GENOUILLÈRE

42. — ...et leur cheville d'une CHEVILLÈRE.

43. — Une enveloppe de cuir contenant divers objets de même nature est une trousse. Ainsi on dit : *une trousse de encre*, réuni dans une serviette, forme une PAPETERIE DE VOYAGE.

44. — Le voyageur prévoyant apporte tout ce qu'il faut pour la correspondance. Le tout, enveloppes, papier, plumes, encre, réuni dans une serviette, forme une PAPETERIE DE VOYAGE.

45. — Voici une véritable MALLE que nous nous obstinons à appeler *valise*.

46. — Les transatlantiques n'acceptent pas dans les cabines de malles dépassant une longueur de trois pieds et une hauteur de dix-huit pouces. Avec ces dimensions, une malle, pouvant être placée sous le lit, ménage l'espace. Cette MALLE DE PAQUEBOT OU MALLETTE a les dimensions voulues.

47. — La SACOCHE OU SAC DE VOYAGE ne doit jamais être désignée par le mot *satchel*.

**Abbé Etienne BLANCHARD,**

331, Sainte-Catherine-Est, Montréal.

---

## A travers les Faits et les Oeuvres

---

Un mois funeste. — Défaites russes. — Les Allemands à Varsovie. — La prise de Kovno. — Les Russes retraitent en combattant. — Les victoires allemandes en Pologne sont une menace pour les Alliés en Flandre et en France. — Aux Dardanelles. — L'attitude des Etats balkaniques. — La guerre des sous-marins. — Ses résultats pratiques. — Ce que coûte la guerre. — A la Douma russe. — Au Parlement britannique. — MM. Asquith et Lloyd George. — Au Parlement français. — Un exposé de M. Ribot. — Message de M. Poincaré. — Discours de M. Deschanel. — Le pape et la guerre. — Un émouvant appel de Benoît XV en faveur de la paix. — Une lettre des cardinaux français.

---

**L**E mois qui s'achève a été décidément très mauvais pour la Quadruple Entente. Les Russes ont subi défaite sur défaite. La stratégie allemande a triomphé. Le mouvement convergent sur Varsovie, que nous signalions dans notre dernière chronique, a produit le résultat prévu. Le grand-duc Nicolas s'est trouvé forcé de battre en retraite pour ne pas être enveloppé. Ivangorod a succombé. Les Allemands sont entrés dans Varsovie, contre laquelle ils avaient jusqu'ici dirigé tant de vaines attaques. Malgré une résistance acharnée, Novo-Georgiewsk est aussi tombé entre leurs mains. Ils ont conquis toute la ligne de la Vistule. Puis, poussant toujours plus avant, ils ont marché sur celle de la Bug, qu'ils sont sur le point de forcer. Leur artillerie lourde foudroie en ce moment Brest-Litovsk, dont la chute est une question d'heures. En même temps, Von Hindenberg, maître de presque toute la Courlande, s'est rabattu sur le Niémen, et s'est emparé de la ville de Kovno, poste stratégique de la plus haute importance, puisqu'il protégeait la voie



ferrée de Varsovie-Vilna-Saint-Petersbourg. La capitulation de cette place forte va contraindre le grand-duc à reculer encore pour ne pas voir couper ses communications. Au nord, du côté de la Baltique, Riga est menacée par mer et par terre. Bref, pour résumer cette situation peu brillante, la Pologne est entre les mains des Austro-Allemands, et le sol russe est envahi, pour la première fois depuis 1812; car on ne saurait guère assimiler la guerre de Crimée à une invasion.

On s'attend maintenant à la chute de Grodno, et à l'évacuation de Vilna. Et on se demande si les vainqueurs ne vont pas essayer de se frayer un chemin jusqu'à Saint-Petersbourg. Déjà les dépêches parlent du transfert de la capitale russe à Moscou. Dans toute cette série de désastres, il n'y a qu'une chose consolante. C'est que les armées du tsar sont intactes. Naturellement elles ont perdu plusieurs milliers de prisonniers, ainsi que du matériel. Mais elles n'ont été ni rompues, ni dispersées, ni enveloppées. Depuis les Carpathes, la San et la Vistule, depuis Przemysl, Lemberg et Ivangorod, elles ont reculé méthodiquement, en se battant avec une vaillance et une ténacité admirables. Tous les écrivains militaires s'accordent à dire que la cause de leur défaite est le manque de munitions.

Quelle sera la répercussion des victoires austro-allemandes, remportées en Galicie et en Pologne, sur la situation militaire en France et dans les Flandres? Jusqu'ici les armées anglo-françaises ont conservé l'avantage qui a signalé leur action depuis le commencement du printemps. Seront-elles en état de prendre bientôt une offensive triomphante? Pourront-elles au moins faire face à une nouvelle ruée allemande, si les généraux du kaiser reçoivent du front oriental les puissants renforts rendus disponibles par les défaites russes? On peut l'espérer. La France n'a pas épuisé ses ressources. Elle a encore de fortes disponibilités en hommes et en maté-

riel de toute sorte. On a droit d'en dire autant de l'Angleterre. A moins que toutes les indications ne soient mensongères et que tous les calculs ne soient faux, Kitchener doit avoir sous la main plus d'un million de soldats qui n'ont pas vu le feu, et qui sont maintenant prêts à combattre. Heureusement, sur ce front occidental, les munitions ne feront pas défaut. En Angleterre la fabrication a pris une impulsion nouvelle depuis l'adoption des mesures proposées par le gouvernement. En France une multitude d'usines ont été transformées en fabriques d'armes et de munitions. Au commencement de la guerre, les armées françaises eurent à souffrir d'une insuffisance de matériel. " Oui, lisions-nous récemment dans une revue, si nous avons eu suffisamment de munitions, tant pour notre artillerie lourde que pour notre batterie de 75, les Allemands ne se seraient pas arrêtés sur les lignes de l'Aisne et eussent été chassés de France d'un seul coup. Aujourd'hui, et ce sera là l'honneur de ceux qui dirigent nos destinées, le mal est réparé. Nous avons à notre disposition " un torrent d'obus ". On l'a bien vu lors des combats sanglants et glorieux de Carency, où nous avons jeté, en une heure, 300,000 projectiles sur les ouvrages de l'ennemi. Désormais nous avons la certitude d'être à chaque instant largement approvisionnés d'obus de tous calibres, depuis le 75 léger jusqu'au colossal projectile de 305, en passant par nos pièces de 105 et de 155, ces " joyaux " de notre artillerie lourde. Des obus, on en fait partout, par centaines de mille et par millions. Partout en France, l'usine est devenue une usine de guerre, d'où sortent d'innombrables projectiles, dont les tranchées allemandes, si profondes qu'elles soient, sentiront le poids. Ce n'est pas tout d'avoir des millions d'obus, l'armée réclame des équipements, des vêtements, des chaussures. La main-d'oeuvre manquait, la mobilisation ayant rappelé tailleurs, cordonniers, selliers. Les femmes, déjà

assises devant les machines dans les ateliers de fabrication des obus, apportèrent leur adresse, leur intelligence d'ouvrières françaises. Elles sont 100,000 dans l'équipement militaire. Et tout ce travail de guerre est merveilleusement exécuté. Tout ce qui sort des usines est, on peut le dire, sans reproche. " Nous sommes parvenus — déclarait récemment un des directeurs d'une de nos usines de guerre — à créer une organisation parfaite. Il en est ainsi dans toute la France. Armement, équipement, tout ce que réclame l'armée au front pour combattre, nous le possédons désormais à profusion. " Ces affirmations sont réconfortantes; nous faisons des vœux pour qu'elles correspondent à la réalité. Alors nous pourrions espérer que l'armée française continuera de tenir tête victorieusement à l'armée allemande, et finira par la rejeter, en un effort puissant, hors du sol de la patrie.

Du côté des Dardanelles, les nouvelles sont bonnes, mais les progrès ne sont point rapides, parce que les opérations sont difficiles. Les Alliés gagnent du terrain. Si la diplomatie pouvait réussir à refaire la ligue des Balkans contre le Turc ! Un tel événement précipiterait l'issue, et les jours de la domination musulmane à Constantinople seraient comptés. En ce moment, les pourparlers sont actifs. Les représentants de la quadruple entente — France, Angleterre, Russie et Italie — font les plus grands efforts pour faire consentir la Serbie aux compensations territoriales désirées par la Bulgarie, c'est-à-dire à la cession de la Macédoine, qu'on lui a enlevée après la seconde guerre balkanique. Cette négociation difficile semble en passe de réussir. Déjà on annonce que la Bulgarie masse une armée de 150,000 hommes sur sa frontière méridionale. Au même moment, on signale à Athènes un changement de ministère, dont le résultat devrait être favorable aux Alliés. M. Venizelos, qui s'est retiré, il y a quelques mois, parce que sa politique était de se ranger du

côté de ceux-ci et de déclarer la guerre au Sultan, se voit ramené au pouvoir sous la pression de l'opinion publique. De notre point de vue, c'est un événement heureux. D'autre part, l'Italie vient de déclarer officiellement la guerre à la Turquie, et va joindre ses forces à celles des Alliés contre cette dernière. Il est donc permis d'espérer que, d'ici à quelques semaines, il y aura du nouveau dans les Dardanelles et le Bosphore. La chute de Constantinople serait un coup terrible porté à l'Allemagne. Cela équivaldrait pour elle à la perte de plusieurs batailles. Avec le passage libre des détroits, avec les flottes anglo-françaises maîtresses de la mer Egée, de la mer de Marmara et de la mer Noire, la Russie se verrait bientôt en état de reprendre l'offensive, et de lancer sur les Teutons ses millions de soldats, pourvus cette fois des engins de guerre et des munitions qui leur ont manqué pour achever leurs premiers succès et conserver leurs conquêtes.

Sur mer, les sous-marins allemands continuent à couler tous les vaisseaux qu'ils peuvent atteindre. Leurs plus notables exploits dans ces opérations de corsaires, en ces dernières semaines, ont été la destruction du *Royal-Edward*, paquebot canadien, transformé en transport, dès le début de la guerre, et chargé de troupes, et celle de l'*Arabic*, grand transatlantique de la compagnie White Star. Un millier d'hommes environ ont péri à bord du premier. Les pertes de vie ont été peu considérables sur le second ; la plupart des passagers ont été sauvés, quoique le steamer ait coulé en onze minutes. L'*Arabic* était en route pour New York. Il n'était donc pas chargé de contrebande de guerre, et cette excuse manque aux Allemands.

Naturellement, la destruction périodique des vaisseaux coulés par les sous-marins ennemis cause toujours une grande sensation. On se demande souvent comment il se fait que ceux-ci fassent tant de ravages, tandis que les sous-marins des Alliés ne font à peu près rien. L'explication est facile ; ces

derniers manquent de cible. Il n'y a plus de vaisseaux allemands sur les mers. On ne voit plus flotter le pavillon de l'Allemagne sur aucun point de l'étendue océanique ; l'Allemagne est bannie de l'Atlantique et du Pacifique, de la Méditerranée et de la Mer du Nord. Sa marine marchande est frappée d'une léthargie désastreuse ; sa marine de guerre est claquemurée dans la Baltique et le canal de Kiel. Chassée de la surface des flots, elle en est réduite à l'embûche sous-marine, où elle réussit à couler traîtreusement des vaisseaux. Mais elle y réussit précisément parce que la mer est couverte de navires britanniques. Et la proportion même du mal qu'elle fait démontre l'inanité de son effort destructeur. Nous prenons au hasard quelques chiffres que nous avons sous la main. D'après un rapport officiel de l'Amirauté, durant la semaine qui s'est terminée le 28 juillet, 28 vaisseaux anglais de toute nature, ayant un tonnage total de 5,649, ont été coulés. Or, durant la même période les arrivées et les départs de vaisseaux, dans les ports britanniques, ont été de 2,738 et 1,354, soit un mouvement de 4,000 navires environ. Vingt-huit sur quatre mille ! Voilà l'efficacité pratique de la guerre sous-marine allemande. Et voilà avec quel succès l'Allemagne a accompli le blocus des îles britanniques, qu'elle proclamait à son de trompe, il y a six mois.

La revue rapide que nous venons de faire nous montre qu'après un an de guerre le dénouement de la tragédie sanglante qui bouleverse l'Europe ne paraît pas très prochain. C'est du 1er au 4 août 1914 que le conflit européen a éclaté. Nous voici parvenus à la fin d'août 1915, et rien de décisif n'a encore été accompli. Cependant des torrents de sang ont été versés, et des milliards ont été engloutis. Au commencement de ce mois, les journaux publiaient des statistiques effrayantes, relatives à la consommation d'hommes des diverses nations belligérantes jusqu'au 31 mai. D'après ce tableau, la

France aurait eu 460,000 tués, 660,000 blessés, et 180,000 prisonniers ; l'Angleterre 181,000 tués, 200,000 blessés, et 90,000 prisonniers ; la Belgique 49,000 tués, 49,000 blessés, et 15,000 prisonniers ; la Russie 1,250,000 tués, 1,680,000 blessés, et 850,000 prisonniers ; l'Allemagne, 1,630,000 tués, 1,880,000 blessés, et 490,000 prisonniers ; l'Autriche 1,610,000 tués, 1,865,000 blessés, et 910,000 prisonniers ; la Turquie 110,000 tués, 144,000 blessés, et 95,000 prisonniers. Ce tableau donnerait ces totaux effroyables : 5,290,000 tués, 6,478,000 blessés, 2,630,000 prisonniers ; soit un ensemble de 14,398,000. Ces chiffres sont-ils exacts ? Nous sommes tenté de les juger excessifs. Mais il n'en reste pas moins certain que des millions d'hommes ont déjà succombé dans ce gigantesque conflit. On se sent frappé d'une douloureuse stupeur devant ces lugubres statistiques, devant cette monstrueuse saignée que subissent les nations européennes. Quelle terrible déperdition de virilité pour le vieux monde !

Quant à la consommation d'argent — qui ne saurait produire en nous les mêmes émotions, sans doute — elle est aussi énorme. La National City Bank, de New York, publiait le 2 août un état approximatif, où nous trouvons des chiffres déconcertants. Les nations en guerre ont emprunté jusqu'ici environ \$15,000,000,000 (quinze milliards, ou quinze mille millions de piastres). L'Angleterre dépense à elle seule \$15,000,000 par jour, soit plus de \$11,000 par minute. L'Allemagne viendrait en second lieu avec une dépense de \$10,000,000. La guerre coûterait aux nations belligérantes à peu près \$50,000,000 par jour. Ici encore ces chiffres confondent l'imagination. Et le conflit formidable n'est pas près de finir.

\* \* \*

Jetons maintenant un coup d'œil sur les parlements de

quelques-unes des nations combattantes. La Douma russe s'est réunie le 1er août. Dans son discours d'ouverture, le président de l'assemblée, M. Rodzianko, a affirmé que, plus la guerre était terrible, plus la Russie restait ferme et inébranlable dans sa détermination de la soutenir jusqu'à la victoire. Parlant de l'armée, il s'est écrié : " Il nous incombe de travailler nuit et jour pour lui fournir tout ce qu'il lui faut pour vaincre. Elle nous a montré par son noble exemple comment nous devons accomplir notre devoir envers la patrie. " Tous les discours ont été dans cette note. Au jour anniversaire de la déclaration des hostilités, le premier ministre Goremykine a adressé le message suivant au service international de nouvelles : " Je crois fermement que les efforts unis des intrépides alliés, qui luttent contre les insolents violateurs de la paix, conduiront la guerre à une fin victorieuse pour les Alliés. "

Dans le parlement britannique, le 29 juillet, la session a été ajournée au 14 septembre. En présentant la proposition d'ajournement, M. Asquith a prononcé un discours, dans lequel il a rendu hommage à la valeur russe. " Nous serions ingrats, a-t-il dit, si nous ne savions pas reconnaître en ce moment les efforts intrépides faits par nos alliés les Russes pour résister au flot envahisseur et pour maintenir non violée l'intégrité de leurs possessions. Je ne crois pas que dans toute l'histoire militaire il y ait eu un plus magnifique exemple de discipline, d'endurance, d'initiative individuelle et collective, que l'exemple donné par l'armée russe durant les sept dernières semaines. " Le premier ministre a exprimé son absolue confiance dans le succès des opérations aux Dardanelles. Il a proclamé que la flotte anglaise défie l'invasion et que, grâce à elle, la Grande-Bretagne jouit d'une absolue sécurité. " Son ubiquité vigilante et son activité sans éclat mais toute-puissante, a-t-il déclaré, nous assurent la liberté des mers. Car, après tout, la





que les règlements des *trade unions*, suspendus pendant la guerre, reprendraient vigueur à la paix. Le gouvernement a promis qu'il n'y aurait pas augmentation de gages si la production était augmentée. ”

Au parlement français, le ministre des finances, M. Ribot, a eu une discussion très vive avec un député socialiste, M. Accambray. L'occasion du débat était la présentation d'un projet relatif à la taxe directe. A la violente attaque du député, qui reprochait au gouvernement d'énervier la nation, M. Ribot a répondu : “ Jamais le pays n'a été plus viril. Le gouvernement fait son devoir comme la Chambre peut aussi le faire. La France nous jugera. A cette heure nous devons uniquement affirmer le ferme dessein de la nation d'accomplir tout ce qui doit assurer la victoire. ” Après cette réplique, le projet a été adopté par 490 voix contre 1. Ultérieurement, dans un discours au sénat, prononcé au sujet du projet de loi destiné à élever la limite d'émission des bons de la défense nationale, M. Ribot a donné les informations suivantes : “ Le 31 juillet, il y avait en circulation 6,958,000,000 (un milliard, trois cent quatre-vingt-onze millions, six cent mille piastres) de bons de la défense. En juillet, 165,000,000 de francs (\$825,000,000) ont été placés en bons à court terme, et 322,000,000 de francs (\$1,610,000,000) en obligations à long terme. Nos fardeaux financiers augmentent constamment. Les armes et les munitions coûtent cher. Nous devons probablement recourir à un emprunt à long terme pour consolider toutes nos émissions à court terme. Nous avons encore à faire un grand effort militaire et financier, pour arriver à une victorieuse conclusion de la guerre. Le public nous apporte son or spontanément. Il est conscient de la situation et comprend que personne aujourd'hui ne peut se sauver en ne pensant qu'à lui. ”

Le 6 août, le président de la République, M. Poincaré, a

adressé au Parlement un message que le premier ministre Viviani a lu devant le Sénat et la Chambre réunis.

En voici quelques passages : " Vous trouverez naturel qu'après une année de guerre, le président de la République revendique l'honneur de s'unir au gouvernement et aux deux Chambres pour offrir un hommage d'admiration et de gratitude à la nation et à l'armée. Lorsque, il y a douze mois, je demandais à la France d'être unie, je savais que mon appel serait entendu. Nos ennemis, qui n'ont jamais compris l'âme de la France, étaient seuls à croire que nous offririons à leur brutale agression des forces divisées. Des plus grandes villes aux plus petits villages, un grand courant de fraternité a traversé le peuple français et effacé jusqu'au souvenir de nos querelles intestines. Si l'Allemagne compte diviser la France, elle se trompe aujourd'hui comme elle se trompait il y a une année. Le temps n'affaiblira pas les liens qui unissent la famille française. La France unie est grande et forte, et parce qu'elle est unie elle est confiante. Chaque journée amène dans les plus humbles communes une coopération spontanée entre les vieillards, les femmes et les enfants, afin d'assurer la continuation de la vie nationale. Les champs sont semés et cultivés et les moissons récoltées, ce qui contribue fortement à maintenir la patience et la fermeté dans l'âme du peuple... Les mérites de la nation se reflètent lumineusement dans l'armée. Formée de la substance même de la nation, l'armée a compris immédiatement la grandeur de son rôle. Elle sait qu'elle combat pour la sécurité de la race et les traditions et les libertés du pays. Elle sait que de la victoire de la France et de ses alliés dépend l'avenir de la civilisation et de l'humanité. Chaque soldat, chaque matelot, est animé du plus pur dévouement envers la patrie et ceux qui tombent meurent sans crainte. — Dans son erreur arrogante, l'Allemagne a représenté la France comme légère, impressionnable, instable et

incapable de persévérance et de ténacité. Le peuple et l'armée de France continueront de lui donner le démenti par leur calme et ferme attitude. — La seule paix que la République puisse accepter devra être une paix qui assure la sécurité de l'Europe et qui nous permette de vivre, de respirer et de reconstruire notre pays mutilé; une paix qui nous protège efficacement contre un retour de l'agression allemande. La France est déterminée à vaincre et elle vaincra. ”

A la même séance, la première tenue après l'anniversaire de la déclaration de guerre, le président de la Chambre des députés, M. Deschanel, a prononcé un discours qui faisait éloquemment écho à celui du président de la Douma russe : “ Une année a passé, a-t-il dit, depuis que l'ennemi de la France a violé notre territoire avant même d'avoir déclaré la guerre. Cette année a été remplie d'une gloire si pure que la race humaine en sera à jamais illuminée. C'est une année pendant laquelle la France de Jeanne d'Arc et de Valmy s'est élevée, si c'était possible, à des hauteurs nouvelles. — Que la guerre soit longue ou courte, la France l'accepte, déclare M. Deschanel. Le pays fait appel à son génie et modifie ses méthodes. Devant l'ennemi, chaque soldat français peut répéter les paroles de Jeanne d'Arc : “ Vous pouvez m'enchaîner, mais vous n'enchaînez pas les destinées de la France. ” — M. Deschanel a fait ensuite un appel à la confiance : “ Mettons de côté les semeurs de panique et les semeurs d'illusions. Semons plutôt de la confiance raisonnée, sachant bien que l'issue de ce conflit ne tiendra pas uniquement à la force matérielle. Ce sera surtout une lutte de volonté et de constance. ” Enfin il a affirmé, en termes émouvants, la résolution inébranlable de la France de se battre jusqu'à ce que la juste cause qu'elle défend ait triomphé. “ Ce n'est pas seulement une question de vie ou de mort, s'est-il écrié, c'est encore une question d'honneur, de cet honneur que la France a toujours estimé plus précieux que la vie même. ”

L'union des coeurs, dont MM. Poincaré et Deschanel ont parlé si éloquemment, un certain groupe de parlementaires hargneux voudraient bien la troubler. Nous avons parlé tout à l'heure de M. Accambray. Un autre député socialiste, M. Brizon, a violemment attaqué le ministère de la guerre, et même le général Joffre. Cet incident a causé une vive émotion. La plupart des journaux ont protesté : " Ne touchez pas au haut commandement ", s'est écrié le *Gaulois*. Décidément, le parlementarisme est une triste chose, en temps de guerre.

\* \* \*

Au milieu du fracas des armes, la voix du Souverain Pontife s'est encore une fois fait entendre. Benoît XV a jeté un nouvel appel aux chefs des nations belligérantes, pour les supplier de faire cesser cette guerre qui décime l'Europe, et fait couler tant de sang et de larmes. A l'anniversaire du jour où le conflit a éclaté, il leur a adressé une lettre où parle son coeur de père des peuples et de pasteur de l'humanité. Il y mentionne ses efforts antérieurs et leur résultat négatif. Puis il poursuit : " Aujourd'hui, en ce triste anniversaire, s'échappe plus ardent de notre coeur le voeu que la guerre se termine bientôt. Nous élevons davantage la voix pour pousser le cri paternel de paix. Puisse ce cri, dominant l'effroyable bruit des armes, atteindre les peuples belligérants et leurs chefs, les disposant les uns et les autres à des intentions plus douces et plus sereines. — Au nom du Dieu saint, au nom du Père et Seigneur du ciel, au nom du sang béni de Jésus, prix du rachat de l'humanité, nous conjurons les nations belligérantes, devant la Providence divine, de mettre fin désormais à l'horrible carnage qui, depuis une année, déshonore l'Europe. C'est un sang de frères qu'on répand sur la terre et sur les mers. Les régions les plus belles de l'Europe, ce jardin du monde, sont

semées de cadavres et de ruines. Là où il y a peu de temps l'action des usines et le travail fécond des gens s'épanouissaient, le canon tonne maintenant d'une manière effroyable et, dans sa rage de démolition, n'épargne ni les villages, ni les villes, et sème partout les ravages et la mort. — Vous qui portez devant Dieu et devant les hommes la terrible responsabilité de la paix et de la guerre, écoutez notre prière; écoutez la voix paternelle du vicaire du juge éternel et suprême, à qui vous devrez rendre compte de vos entreprises publiques comme de vos actions privées. Les richesses abondantes que le Dieu créateur a données à vos terres vous permettent de continuer la lutte. Mais à quel prix? répondent les milliers de jeunes vies qui s'éteignent chaque jour sur les champs de bataille. Mais à quel prix? répondent les ruines de tant de villes et de villages, de tant de monuments dus à la piété et au génie des aïeux. Mais à quel prix? répondent les larmes amères versées dans le secret des foyers domestiques et au pied des autels. Ne répètent-elles pas aussi que le prix de la prolongation de la lutte est grand, trop grand? — Et l'on ne peut pas dire que l'immense conflit ne peut pas se terminer sans la violence des armes. Qu'on abandonne cette folie de destruction, en réfléchissant que, si les nations périssent humiliées et opprimées, elles portent en frémissant le joug qui leur est imposé et préparent leur revanche, transmettant de génération en génération un triste héritage de haine et de vengeance. — Pourquoi ne pas peser dès maintenant avec une sereine conscience les droits et les aspirations des peuples? Pourquoi ne pas entamer de bonne volonté un échange direct ou indirect de vues ayant pour objet de tenir compte dans la mesure du possible de ces aspirations et d'aboutir ainsi à mettre fin à cette lutte terrible, comme cela est arrivé autrefois dans des circonstances pareilles? — Qu'il soit béni celui qui, le premier, élèvera une branche d'olivier et tendra la main à l'ennemi en lui offrant

des conditions raisonnables de paix ! L'équilibre du monde, le progrès, la sécurité, la tranquillité des nations reposent sur la bienveillance mutuelle et sur le respect des droits et de la dignité d'autrui bien plus que sur le nombre des armes et sur les formidables enceintes des forteresses. — C'est un cri de paix qui s'échappe le plus haut de notre âme dans ce triste jour, et nous invitons les amis sûrs de la paix dans le monde à nous tendre la main pour hâter la fin de la guerre qui, depuis un an, a transformé l'Europe en un vaste champ de bataille. — Que, par l'intermédiaire de la Mère des Douleurs, Jésus miséricordieux fasse enfin surgir après l'effroyable tempête l'aube radieuse et tranquille de la paix, image de son visage divin ! Que les hymnes de reconnaissance au Très-Haut, auteur de tout bien, retentissent bientôt ! Souhaitons la réconciliation des Etats ! Que les peuples, redevenus frères, reviennent aux pacifiques travaux des études, des arts et de l'industrie ! Qu'une fois l'empire du droit rétabli, ils décident de confier dorénavant la solution de leurs différends, non plus au tranchant de l'épée, mais aux raisons de justice et d'équité étudiées avec le calme et la pondération nécessaires ! Ce sera là leur conquête la plus belle et la plus glorieuse. ”

Il n'y a pas au monde de plus sublime spectacle que celui de ce pontife, représentant sur la terre le Rédempteur des hommes, qui plaide, avec la plus pathétique éloquence, auprès des maîtres du monde, la cause de l'humanité. Ce sera l'honneur du Suprême Pontificat, ce sera la gloire de Benoît XV, d'avoir tenté, une fois de plus, de faire taire la voix brutale du canon. Hélas ! il ne semble pas que l'heure ait sonné où une aussi auguste intervention puisse être efficace. Peut-on espérer la paix, au moment où les victoires de l'Allemagne, sur le théâtre oriental de la guerre, doivent enfler sa jactance et lui faire croire qu'elle peut garder encore l'hégémonie européenne ? Peut-on attendre d'elle qu'elle consente à ce que

“l'empire du droit” soit rétabli ? C'est cela que demande le pape, pour que la paix soit réalisable et durable. Et c'est cela qu'il est difficile d'obtenir de l'empire dont le créateur cynique lançait un jour cet axiome fameux : “la force prime le droit”.

Dans tous les cas, le pape a fait un grand acte, un acte qui aura sa répercussion dans l'histoire, et qui constituera l'une des plus belles pages des annales de l'Eglise. A ce propos, on a étrangement défiguré un incident. Les agences télégraphiques nous ont transmis comme une sorte de protêt le résumé d'une lettre des cardinaux français aux évêques de France. Nous avons le texte de cette lettre. On n'y saurait trouver l'ombre d'un protêt. Elle est tout simplement un pressant appel à la prière, afin d'obtenir, avec le triomphe du droit, le bienfait d'une paix durable. Aux yeux des cardinaux français, la cause que défend en ce moment la France est celle du droit. On conçoit donc qu'en priant pour la paix, ils prient pour la victoire de leur pays. Partir de là pour affirmer, comme un journal anglais de Montréal, que le *Pope's appeal finds response from cardinals*, c'est par trop fantaisiste. Encore une fois défions-nous des agences de nouvelles télégraphiques.

**Thomas CHAPAIS.**

Saint-Denis, 23 août 1915.

---